

SOUVENIRS

SUR LA PETITE VILLE DE

FLEURUS

**Sur la révolution de 1830 et les quatre grandes batailles qui ont
eu lieu sur ses plaines**

Par CHARLES JACQUET

Se vend 1 Fr. au bénéfice des Pauvres de Fleurus

Chez Eugène Wattiaux

Imprimeur à Fleurus

1865

© Reproduction totale ou partielle interdite sans l'autorisation de l'auteur
 Pierre PREVOT, 101 rue de Bon Secours, 6220 FLEURUS – A.E.S.S Histoire - Ulg
 © dépôt électronique :
 D/2014/Pierre PREVOT – éditeur.

Du même auteur :

Souvenirs de la famille Gailly - Ce texte a été publié en première version dans le bulletin 17 de 1989 de la *Société d'Histoire, Arts et Folklore des communes de Fleurus*. Ce texte est une seconde version en format PDF.

La fondation de la mutuelle Sainte Barbe. - L'article initial a été publié dans *Société d'Histoire, Arts et Folklore des Communes de Fleurus*, bulletin n°17, pp.21 à 23 Ce texte est une seconde version en format PDF.

L'hospice et les œuvres de bienfaisance à Fleurus ou Plaisirs et Charité Ce texte a été publié en version originale dans le bulletin 25 de 1992 de la *Société d'Histoire, Arts et Folklore des communes de Fleurus*. Ce texte est une seconde version en format PDF.

Les moulins de la famille Naveau : mythe et réalité, Seconde édition en format PDF.

Souvenirs de la famille Folie 2014 -- Seconde édition en format PDF.

Du moulin de Fleurus... aux moulins de sulfate de baryte, 2014 -- Seconde édition en format PDF.

Un vrai Fleurusien : Paul Vassart – 2014 -- Seconde édition en format PDF.

La brasserie Dubois -- 2014 - Seconde édition en format PDF

Réédition du livre de Charles Jacquet : Souvenirs sur la petite ville de Fleurus sur la révolution de 1830 (...) – présentation – commentaires et illustrations.

Une querelle oubliée : la question de l'inhumation – 2014 - seconde édition en format PDF

Gaston De Spandl : (1775 - 1836) - Maître de fosse- Régisseur financier du baron Philippe de Néverlée. 2014 - Seconde édition en en format PDF.

La vente des biens nationaux à Fleurus – 2008 -première édition en PDF

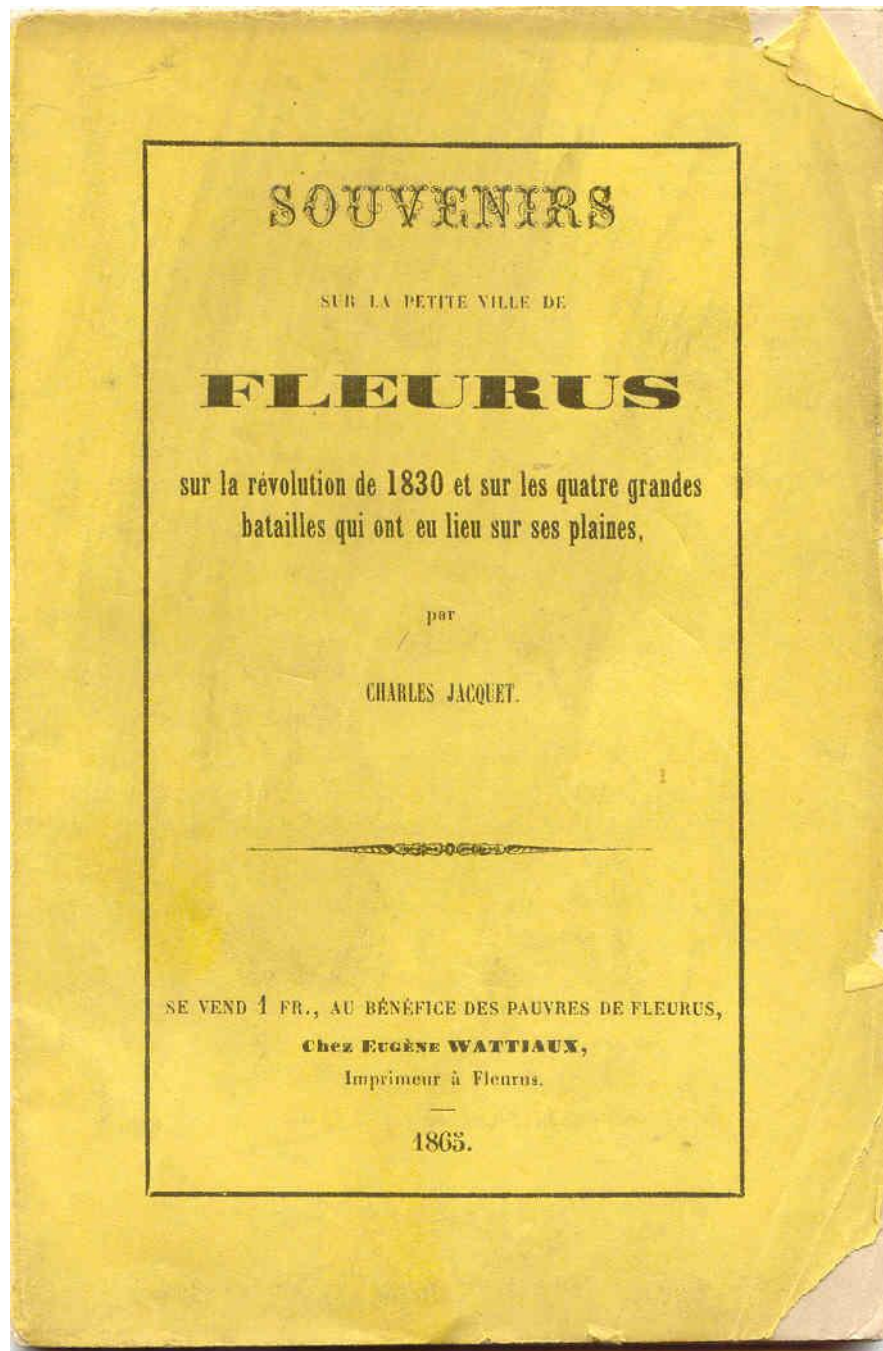
Le démembrement de l'abbaye de Soleilmont – 2014 - seconde édition en PDF

Deux frères dans les biens noirs : les Derkenne – 2014 – seconde édition en PDF

Un quartier oublié – le Vieux Campinaire à Fleurus – ou - la mutation d'un zone forestière en zone industrielle au XIX^{ème} siècle (en cours d'élaboration). Première édition en PDF

L'école communale primaire des garçons à Fleurus – 2014 –Première édition en PDF

Les diamants de Fleurus – 2014 – Première édition en PDF



Reproduction de la couverture du livre de Charles Jacquet.

Quelques mots sur Charles Jacquet 1811 - 1882

Il est né le 17 février 1811 à Fleurus dans une famille aisée et est décédé le 7 octobre 1882 à Bruxelles.

Son père Charles François Alexandre Jacquet, baptisé le 11 janvier 1747 à Fleurus, y est décédé le 3 novembre 1823. Il avait épousé Pétronille Simon, (1782 - ?). Un de ses frères, François Joseph Simon, enseigna Napoléon sur la topographie du champs de bataille le 16 juin 1815. Après le décès de son premier mari, Pétronille Simon épousa en secondes noces, le 25 février 1824, Jean Joseph Preumont, propriétaire du moulin de Fleurus, en autres choses, dont, curieusement, il ne parle pas dans son récit.

De ses parents, Charles François Joseph Jacquet a hérité notamment d'une belle maison sur la grand place de Fleurus (Actuellement, la bibliothèque : « La Bonne Source » qui est une reconstruction de 1900) Il vendra la demeure familiale en 1852 pour le prix de dix mille cinq cent francs à Jean Joseph Dehasse, boucher, et son épouse Pauline Bayot. Les enfants Dehasse y installeront un commerce de meubles. La famille Maniet y installa le magasin de peinture – droguerie- tissus de décoration « La Bonne Source ».

Charles Jacquet possédait environ 23 hectares de terres à Fleurus, dont la plus grande partie par héritage. Son père était aussi propriétaire d'une saline au lieu-dit « les tanneries » à Fleurus¹. La propriété, sise rue des tanneries, comprenait une saline, une écurie, une remise, une cour et jardin sur 4 ares 73 centiares. En 1828, Pétronille Simon devait verser une caution de 6.000 florins aux Contributions !² En effet, le Gouvernement taxait fortement le sel car il permettait de conserver les aliments. La saline fut vendue en 1841 au couple Léopold Rucquoy – Jeanne Simon par Charles Jacquet et sa mère, née Pétronille Simon. En 1882, après le décès de Léopold Rucquoy, ses héritiers revendront ce bien, plus d'autres bâtiments acquis ultérieurement juste à côté, à Edouard Brunard et Charles Jacquet pour 7.000 fr.³

Charles Jacquet fut membre du conseil supérieur d'agriculture de Belgique et publia quelques études. Il collabora au journal agricole de la société du Brabant-Hainaut, au journal de la société centrale d'agriculture de Belgique, au journal d'agriculture pratique de Paris.⁴

¹ A.E.M., *Enregistrement, Gosselies, Partages*, n°50/4, deuxième registre, folio 94 et suivants.

² A.E.M., *Notariat*, n°4848, notaire Léopold Hubert Misonne, acte 24 du 7 mai 1828.

³ A.E.M., *Notariat*, n°6677, notaire Soupart, acte 631 et 652 des 16 mars et 4 avril 1882.

⁴ *L'Education populaire*, jeudi 5 avril 1900, n°14, page 1. Clément Lyon, directeur-fondateur et propriétaire, a décidé de reproduire la brochure car elle était devenue introuvable en librairie. La publication a lieu dans les éditions des 5 avril, 12 avril, 19 avril, 26 avril, 3 mai, 10 mai 1900.

C'est lui qui parle de l'intérêt de Jacquet pour l'agriculture. La Bibliothèque royale a notamment dans sa réserve précieuse : *L'amélioration de la race chevaline en Belgique*, Bruxelles, 1862 et *L'amélioration de la race chevaline en Belgique. De l'introduction des étalons de gros trait dans les haras*, Bruxelles, 1862.

Il avait convolé en justes noces, à Tamines le 4 août 1841, avec Virginie Delcorde⁵, (née à Tamines le 6 octobre 1823 - décédée à Bruxelles le 16 janvier 1902). Le couple eut une fille, Marie Alix Virginie, dit Maria, qui épousa Edouard Brunard, propriétaire de 229 hectares possédés à Baisy-Thy en 1914. Edouard Brunard a été élu sénateur sur la liste libérale 14 juin 1892 au 14 décembre 1894. Il appartenait à une loge maçonnique.⁶ A Fleurus, Edouard Brunard est surtout connu pour l'exploitation du sulfate de baryte et puis la création sur le site de son ancienne usine, de l'avenue qui porte son nom.

Charles Jacquet est décédé le 7 octobre 1882 à Bruxelles où il s'était installé depuis de nombreuses années.

Ses souvenirs sur la révolution de 1830 à Fleurus constituent un remarquable témoignage. L'ouvrage original étant introuvable ou hors de prix, il nous a paru utile de mettre ce témoignage sur Internet. Le texte original est complété par une série de notes personnelles pour éclairer le lecteur sur un passé déjà bien oublié.

J'ai ajouté la liste des Volontaires de Fleurus et une identification la plus complète possible. On trouvera aussi quelques contrats de remplacements de cette époque, car tous ne sentaient pas une âme de guerriers. En effet, non seulement il y a des évidents risques de mort violente mais aussi pour tous, une perte de temps et d'argent.

Pierre J.A.G. PREVOT.

⁵ Les parents, Delcorde-Hanolet, étaient d'importants agriculteurs notamment sur le territoire de Tamines.

⁶ *Le Parlement belge, 1831-1894, données biographiques*, publié sous la direction de Jean-Luc DE PAEPE et Christiane RAINDORF-GERARD, Bruxelles, 1996, pp.46 et 47. Son frère, Dominique Brunard, a siégé comme sénateur libéral de l'arrondissement de Nivelles du 21 juin 1892 au 14 octobre 1894.

SOUVENIRS

Sur la

PETITE VILLE DE FLEURUS

Les feuilles qui vont suivre seront écrites au fur et à mesure que les souvenirs se présenteront à ma mémoire. Les faits en général se rapporteront à la ville de Fleurus où je suis né, ainsi qu'aux événements qui y ont eu lieu avant, pendant et après la révolution de 1830, et aux quatre grandes batailles qui ont été livrées sur les plaines de cette localité si célèbre dans l'histoire.

Je n'ai nulle prétention en écrivant ces quelques pages, sinon de faire connaître à la génération qui nous suivra quelques faits de notre époque. L'espère que les lecteurs, s'il y en a, y mettront toute leur indulgence et n'y verront qu'un but charitable.

Le roi Guillaume I^{er} gouvernait les Pays Bas depuis 1815. Ce royaume avait été fondé par le Congrès de Vienne avec les anciennes provinces belges et la Hollande. Les places fortes, telles que Bouillon, Liège, Namur, Philippeville, Charleroi, Tournai, Gand, placées sur la frontière française, avaient été restaurées par les Alliés. Elles étaient considérées comme un rempart contre les invasions de la France ; au point de vue européen.

Les Belges et les Hollandais parlant des langues différentes, ayant des religions dominantes antipathiques, cette union ne pouvait durer longtemps.

Le Gouvernement de Guillaume froissait les Belges, en voulant les forcer à parler la langue hollandaise, et en donnant la plupart des places dans l'armée et dans les administrations aux Hollandais. Il avait aussi mécontenté le clergé, par des mesures que celui-ci considérait comme une atteinte à ses droits canoniques. C'était à peu de chose près la même situation que sous Joseph II.

En 1829, Guillaume voulut visiter les provinces wallonnes. L'arrondissement de Charleroi, un des plus riches et des plus industriels du pays, ne pouvait se dispenser de recevoir le Roi convenablement. Le comte Henri de Glimes, commissaire d'arrondissement, organisa une garde d'honneur composée de notables. Le comte de Glimes était fort aimé et jouissait de l'estime de tout le monde. La plupart des gardes répondirent à son appel, bien plus pour lui donner une marque de sympathie personnelle que par amour pour le souverain.

Cette garde alla recevoir le Roi à l'écluse de Landelies. Il arrivait en bateau sur la Sambre nouvellement canalisée. A son arrivée à Charleroi, il passa en revue, sur la place de la Ville basse, la garde communale, qui était commandée par l'avocat Nalinnes, puis il alla dîner chez le bourgmestre Puissant, où il logea. Le lendemain, il partit à 4 heures du matin en poste pour Namur. Sur sa route, dans le bois de Fleurus, mademoiselle Henriette Hamoir, en costume

d'amazone et montant un cheval fringant, lui remit un placet et l'accompagna au galop à la portière de sa voiture jusqu'à Fleurus, où il fut complimenté par le bourgmestre Mr. de Zualart, par la jeune comtesse de Glimes qui était en pension chez les sœurs de Notre-Dame, et par le curé Herraux, ancien oratorien, aussi original qu'instruit. Herraux⁷ était une vieille connaissance du Roi. En 1815, il lui avait porté à Bruxelles le lit de camp de Napoléon trouvé sur les champs après la bataille de Waterloo⁸.

Dans le discours qu'il adressa au Roi, il l'encouragea à ne pas continuer son voyage et à retourner directement à Bruxelles pour changer son ministère, lui prédisant une révolution, s'il maintenait son système gouvernemental. Le Roi l'écouta froidement et continua son voyage. Arrivé à Bruxelles, il ne changea rien, malgré l'opposition de la presse dirigée par les Lebeau, Rogier, Devaux, de Potter, Jottrand, Van Hulst, Vandeweyer, Coché-Mommens, etc, etc.

La restauration suivait en France sa marche rétrograde, l'opposition grandissait tous les jours. Les électeurs renvoyaient à la Chambre les 221 députés libéraux.

Charles X, conseillé par son ministre, le prince de Polignac, fit un coup d'état contre la presse ; c'était au mois de juillet 1830. Une révolution terrible éclata et renversa en trois jours la branche aînée des Bourbons, aux cris de : « vive la liberté ! » Louis Philippe, duc d'Orléans, monta sur le trône et le drapeau tricolore remplaça le drapeau blanc.

La Révolution française fut comme le signal de la Révolution en Belgique. Après une représentation de la Muette de Portici, jouée à Bruxelles au théâtre de la Monnaie, les Bruxellois enthousiasmés par les chants de liberté qui animent cette pièce, se portèrent à l'hôtel du ministre Van Maannen, place du petit Sablon, le saccagèrent et y mirent le feu. Un incendie immense vint annoncer à la ville de Bruxelles et à la Belgique que l'heure fatale de la dynastie de Nassau avait sonné. Quelques jours après les révolutionnaires étaient maîtres de la ville, les troupes hollandaises étaient en retraite, et un gouvernement provisoire s'installait, composé du comte Félix de Mérode, du baron d'Hoorghvorts, d'Alexandre Gendebien, Rogier, Vandeweyer, de Potter, de Coppyn, Vanderlinden.

Aussitôt que ces événements furent connus à Fleurus, cette petite ville, qui avait une garde communale sous les ordres du chevalier de Paul De Barchifontaine, ayant pour lieutenants Emmanuel Gailly et pour sous-lieutenants Louis Hanolet et Martin Folie, organisa une garde bourgeoise sous les ordres de Mr. Preumont père. Tous les hommes valides furent incorporés dans les compagnies, les chefs furent nommés par les gardes. Les deux gardes faisaient des patrouilles de commun accord. Rien n'était plus original que de voir ces patrouilles dont la moitié était en uniforme et l'autre en blouse.

Presque toute la population de Fleurus était patriote. A l'arrivée des journaux, des rassemblements se formaient dans les estaminets ou dans les rues. Un lecteur complaisant montait sur une chaise et faisait la lecture à haute voix. On chantait en chœur des chansons patriotiques. Mr. Gréant, le secrétaire de la ville, excellait dans ces concerts improvisés.

7 Nous avons respecté l'orthographe du livre, qui est erronée. La bonne orthographe est Erraux.

8 Information que nous n'avons jamais retrouvée ailleurs que dans ce livret. Était-ce bien celui de Napoléon à Waterloo ? Ou plus simplement, présenté comme tel à notre curé par son « chapardeur » ?

La Révolution ne demandait d'abord que la séparation administrative des deux parties du royaume sous la dynastie des Nassau. On était pour ainsi dire dans une demi légalité. Les peureux n'en parlaient pas autrement. On espérait que tout s'arrangerait par une transaction, et on ne pensait guère aux suites qui allaient en résulter. On dormait sur un volcan.

Une réunion de notables de l'arrondissement de Charleroi eut lieu à Gilly, aux Quatre-Bras, sous la présidence de Mr. Camille Brixhe, qui fut plus tard commissaire d'arrondissement et représentant. Ces messieurs décidèrent qu'on porterait les anciennes couleurs brabançonnaises à la boutonnière. Ce qui fut fait le même jour dans toutes les communes de l'arrondissement. Le vieux Goffin de Fleurus avait déjà depuis plusieurs jours arboré un drapeau tricolore à sa fenêtre, aux acclamations de la foule.

Dans les campagnes, des patrouilles bourgeoises interceptaient les communications entre les commandants militaires des places fortes. Deux soldats hollandais, porteurs de dépêches du commandant de Charleroi à celui de Namur, furent arrêtés à Fleurus. On leur prit les dépêches et on les incarcéra. L'un d'eux, qui était tambour, conduisit plus tard les volontaires fleurusiens au feu et fut tué au Parc à Bruxelles. Un jour, on vint prévenir les Fleurusiens que vingt-cinq dragons et un bataillon de sept cents hommes d'infanterie devaient passer à Fleurus pendant la nuit. On délibéra pour savoir si on ne les empêcherait pas de passer à coup de fusil. Quelques coups eussent suffi pour arrêter les troupes dans lesquelles il y avait beaucoup de Belges qui ne voulaient pas se battre contre leurs concitoyens. Mais on préféra les laisser entrer dans Charleroi, où ils devenaient inoffensifs⁹. La cavalerie était commandée par le lieutenant Hy, qui fut plus tard colonel d'un régiment de cuirassiers belges.

Les jeunes gens de Fleurus s'amusaient quelquefois à faire des patrouilles pendant la nuit. Ils allaient de ferme en ferme, en gardiens vigilants de la propriété. Ils frappaient aux portes au nom de la commune, et souvent le matin retrouvait encore ces joyeux défenseurs de l'ordre à boire et à chanter des gaudrioles¹⁰.

La garde de service mettait toutes les nuits des sentinelles sur le pont de Saint-Joseph et au moulin Naveau¹¹. Souvent le chef oubliait de faire relever ces sentinelles, qu'un profond sommeil empêchait de retourner au logis. Beaucoup de braves citoyens profitaient aussi de patriotiques circonstances pour déloger et aller donner des coups de canif dans leur contrat. Que de jeunes filles vertueuses se sont dévouées pour la patrie, en allant tenir compagnie, pendant leur faction, aux braves soldats de l'ordre, de la morale et de la propriété, pour que cette faction leur parut moins longue et moins ennuyeuse ! Combien de fois aussi ces intrépides patrouilleurs mirent-ils le désordre au lieu de l'ordre, en changeant les enseignes

⁹ Voilà une version très patriotique pour dire qu'il ne se trouva personne pour faire face à ce bataillon. Nos braves citoyens n'auraient pas pesé bien lourd face à ses troupes si elles avaient riposté sérieusement et pire, irritées, elles auraient pu se déchaîner sur la population et ses biens.

¹⁰ Gaudrioles : chansons paillardes ou moqueuses vis-à-vis de tiers. Certains fleurusiens nous ont encore chanté « En riv'nant d'Hepp'gni' ».

¹¹ Le pont Saint Joseph se trouvait sur la chaussée de Charleroi à Namur, coté Charleroi, juste après le croisement des rues E. Vandervelde et Brennet. Aujourd'hui, tout est rebouché depuis longtemps, plus aucune trace n'est visible et les gens du faubourg Saint Bernard en ont totalement oublié l'existence.

Le moulin Naveau se trouvait aussi sur la chaussée de Charleroi à Namur, côté Namur, juste au croisement des rues du moulin Naveau et de l'observatoire.

des boutiques et des cabarets¹², en frappant aux portes, en arrachant les cordons de sonnettes, ou en faisant la chasse aux chiens et aux chats à coups de bayonnette (sic) ! Que de chats provenant de ces chasses nocturnes ont été mangés en civets dans des pique-niques pleins d'enthousiasme civique¹³ !

Qui ne se souvient à Fleurus d'avoir vu dans ces petites armées improvisée maître Gilot, le fidèle partisan du remède de Leroi (remède qui l'avait rendu très maigre), à côté de son voisin Auguste Thibeau, dont le ventre ne pouvait jamais se mettre en ligne et dont la ceinture remontait au-dessus de la poitrine ?

La garde bourgeoise au grand complet, avec ses quatre compagnies de cent hommes chacune, musique en tête et drapeau déployé, fit un jour une sortie et alla se mettre en bataille vis-à-vis du moulin Naveau, moulin célèbre sur lequel Napoléon I^{er} monta le jour de la bataille de Ligny. On prétend qu'au moment où la garde fleurusienne eut pris position, l'ombre du grand homme apparut sur le moulin et qu'elle la passa en revue. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'au retour les gardes se sentaient un courage héroïque, capables d'affronter les plus grands dangers. Les vieux soldats de l'Empire prétendaient que leur idole n'était pas morte et qu'un jour on la verrait réapparaître plus puissante que jamais. On rentra en ville, la tête échauffée, et le soir on fit une forte consommation de liquide, en commémoration de la prise d'armes du matin.

Pendant que les gardes bourgeoises paraissaient et qu'on espérait que les choses s'arrangeraient sans effusion de sang, le bruit se répandit tout à coup qu'on se battait à Bruxelles, que les Hollandais venaient d'entrer de vive force dans le Parc et qu'ils occupaient une partie du haut de la ville. M Adrien Rosart, en costume de volontaire, arriva, venant demander du secours au nom des Bruxellois : « le temps presse, disait-il, et si des secours n'arrivent pas, la révolution sera anéantie et Bruxelles saccagée. ». Une profonde indignation éclata, quand on apprit ces événements. On entendit bientôt crier aux armes dans toutes les rues. De nombreux volontaires s'offrirent spontanément pour aller au secours des Bruxellois.

Depuis quelques années, vivait à Fleurus le capitaine Charles Boucher ; il avait fait toutes les guerres de l'Empire, et avait été décoré sur le champ de bataille par Napoléon. Il était de Namur. Après avoir subi beaucoup d'injustices de la part du gouvernement hollandais, il était venu à Fleurus avec sa femme et ses deux enfants mangers sa modeste pension. Il passait son temps à tendre aux oiseaux, et était fort aimé des habitants. Le père de Boucher avait servi dans l'armée française, avec ses sept fils, tous officiers.

Boucher ne put entendre crier aux armes sans se souvenir des humiliations que lui avait fait subir le gouvernement hollandais. Il saisit son épée et se rendit au café Delgouffre, plein en ce moment d'une foule tumultueuse. En entrant, il déposa son épée sur le billard, et déclara qu'il partait à l'instant pour Bruxelles, que si des volontaires voulaient se suivre, il était prêt à se mettre à leur tête ; mais que, ne voulant pas attendre qu'ils eussent faits leurs apprêts de départ, ils les retrouveraient à Bruxelles. Après être convenu du rendez-vous avec ceux qui se disposaient à le suivre, il partit sur-le-champ.

Le lendemain, de grand matin, une compagnie de volontaires, armés de fusils de la garde communale, partait pour Bruxelles. On comptait dans ses rangs :

12 Ces enseignes étaient le plus souvent accrochées sur deux rivets. Pour les retirer, il suffisait de lever l'enseigne de ses gongs.

13 La chasse au chat reprit, notamment en 1940-1944, sous l'occupation allemande. Les maigres rations du ravitaillement ne suffisaient pas à nourrir les gens.

1. Rudimant, lieutenant
2. Delbascour, idem
3. Nicolas Gailly
4. L. Dupuis
5. Joseph Fichet
6. Jean Joseph Reumon
7. N. Montois
8. Henri Grégoire
9. Eug. Dehennault
10. Jean Joseph Gonne
11. Ladrie Alexandre, dit Fernèche
12. P. J. Jonet
13. Jean Baptiste Brennet vieux
14. P. J. Gruwé
15. N. Wauthion
16. Ed. Meurant
17. Honoré Prét
18. N. Lan
19. Jean Joseph Sauvelon, porte-drapeau
20. L. Castille
21. J. J. Goreaux, dit *Bérotte*
22. L. Prévot-Verra
23. Ch. Prévost
24. Adolphe Delgouffre
25. Louis Villers
26. Désiré Charles
27. Renaud Antoine
28. Senterre Louis
29. Charles Henri
30. Nicolas Cosse, dit *Boilaux*
31. Philippe Montois
32. François Wéry
33. Deux hollandais
34. faits prisonniers à Fleurus
35. Martougin Hubert
36. Piton Anselme
37. Lavand'homme Emmanuel
38. J-B. Brennet
39. J-B. Copette
40. J-B. Hittet
41. F. Justin
42. Léopold Gilbert
43. Anselme Gonne
44. Villers fils
45. Antoine Barbiaux
46. J-B. Javaux
47. J-B. Roussier
48. L. Prévot dit *Régent*
49. Fichet Victor
50. François Guinotte

51. Aug. Gailly
52. Victor Close
53. Philippe Genevrois
54. Nicolas Paradis
55. Aimé Misonne
56. Defaux Joseph
57. Bouchat
58. Ch. Patris
59. Anselme Dumont
60. Pierre Lefevre, dit *Quételot*
61. Pierre Dehasse.

Boucher vint à leur rencontre à la porte de Hal¹⁴, à Bruxelles. Il les conduisit au feu pendant les journées des 25 et 26 septembre.

Les volontaires fleurusiens firent beaucoup de mal à l'ennemi. Placés dans les maisons qui entourent le Parc, du côté de l'escalier des Juifs, où se trouve aujourd'hui la statue du général Bélliard, garantis par des matelas, ils tiraient par les fenêtres sur les Hollandais. Quelques-uns avaient pris leur poste à la grille du Parc, vis-à-vis de la montagne de ce nom. Vers la fin de la journée du 26, plusieurs entrèrent intrépidement dans le jardin public pour en débusquer l'ennemi.

Il se fit pendant ces journées bien des traits de courage qui restèrent inconnus ; disons-le avec fierté, les volontaires fleurusiens firent tous leur devoir, et pas un ne donna des signes de faiblesses en face de l'ennemi.

Dans la nuit du 26 au 27 septembre, les Hollandais abandonnèrent Bruxelles, en laissant les révolutionnaires maître du champ de bataille.

Les Fleurusiens furent chargés de la garde du palais du Roi. Ils en prirent possession au nom de la nation. Ils couchaient dans des salons dorés, foulant les plus riches tapis. On leur servait les vins les plus vieux et les plus fins. Ces grandeurs passèrent bientôt, comme passent toutes les choses de ce monde. Ils durent quitter les lambris dorés pour rentrer dans leur vie simple et modeste.

Les familles de Fleurus qui ne comptaient pas de volontaires dans leur sein voulurent aussi acquitter leur dette à la patrie. Des souscriptions furent faites, et le produit fut envoyé à Bruxelles aux volontaires qui n'avaient pas de fortune. Il se passa même un fait qui prouve combien toutes les classes de la société prenaient part au mouvement national. Sur le bruit qui se répandit, que la disette se faisait sentir dans la capitale, il fut décidé d'y envoyer des dons en nature. Pendant deux jours, riches et pauvres se firent un devoir d'apporter leurs offrandes civiques. Les plus pauvres portaient un panier de pommes de terre. Quatre commissaires, armés jusqu'aux dents et ceints d'écharpes tricolores, partirent pour Bruxelles, escortant un gros chariot de pommes de terres, surchargé de douze sacs de froment et suivi de deux vaches grasses.

Le jour où les volontaires revinrent à Fleurus avec leur drapeau déployé fut un jour de fête pour tous les habitants. On reçut les vainqueurs avec tous les honneurs dus aux services qu'ils avaient rendus et aux dangers qu'ils avaient courus. Leur entrée fut solennelle. La musique

14 La Porte de Hal est le seul vestige du second rempart de Bruxelles à avoir échappé au démantèlement des enceintes à la fin du XVIII^{ème} siècle. En 1847, on en fit un musée.

alla à leur rencontre, et ils furent conduits à l'Hôtel-de-Ville¹⁵, où les autorités leur offrirent le vin d'honneur. Les habitants des villages voisins étaient accourus en foule pour assister au retour de ces courageux citoyens qui avaient rendu la patrie libre et indépendante.

Une nouvelle ère s'ouvrait pour la Belgique. La carrière des emplois publics était ouverte à ses enfants. Le régime inique inauguré par le gouvernement déchu disparaissait. Beaucoup de jeunes gens de Fleurus et des environs prirent du service dans l'armée ou furent nommés à des emplois.

Boucher rentra dans l'armée comme colonel¹⁶ ;

Désiré Charles fut nommé sous-lieutenant d'infanterie.

Victor Pasquier devint plus tard pharmacien principal de l'armée, vice-président de l'Académie de médecine, avec la croix de Léopold et la médaille de vingt-cinq ans de service. Charles Gilisquet suivit la même carrière ; il est pharmacien de première classe, et porteur des mêmes signes distinctifs.

Eugène Oudenne arriva au grade de capitaine du génie. Anselme Gonne fut nommé médecin de bataillon dans l'armée.

Antoine Copette est mort vétérinaire de première classe de l'armée, chevalier de l'Ordre Léopold, et décoré de la médaille citée plus haut.

Léopold Misonne remplaça son père comme notaire à Fleurus remplacé lui-même par son fils. François Folie, si longtemps victime des injustices du gouvernement déchu, rentra dans l'artillerie et est mort capitaine, décoré de l'ordre de Léopold.

Le collège de Fleurus avait été créé en 1819 par Mr. Denis, avec ses fonds et l'argent dû aux habitants pour logement militaires prussiens. Mr. Denis y dépensa une partie de sa fortune et mourut pauvre en 1855 à Bruxelles. Celui qui écrit ces lignes fut le seul de ses élèves qui l'accompagna au champ du repos. Que les autres portent au moins un souvenir de reconnaissance sur sa tombe.

Après Mr. Denis, Mr. Duvivier dirigea cet établissement avec beaucoup de succès. Il y eut jusqu'à soixante-quinze pensionnaires.

Plus tard, le collège fit place à une école moyenne subsidiée par le gouvernement. Elle disparut en 1857 pour être remplacée par des petits frères¹⁷, qui ont disparu à leur tour. L'honorable bourgmestre, Mr. Lefèvre, reconstitue en ce moment l'école moyenne, qui espérons-le, aura une plus longue durée.

Le collège de Fleurus était très suivi. Beaucoup de bons sujets en sont sortis.

Antoine Gailly, qui avait été envoyé à Rome par le gouvernement hollandais, pour que Sa Sainteté pût apprécier le mérite des élèves du collège philosophique, obtint à son retour une des meilleures cures du Hainaut¹⁸.

15 Actuellement, ce bâtiment a disparu au profit de l'hôtel de ville reconstruit entre 1903 et 1905, place Ferrer. L'hôtel de ville partageait les locaux de classe du collège organisé par la ville. En 1834, fut érigé un nouveau bâtiment pour l'hôtel de ville. C'est l'actuel café « Le coq d'or » sur la place Albert I^{er}.

16 Clément Lyon, sur la base d'un courrier du général-major en retraite Frédéric Bernaert, précise que Jacquet a commis une erreur. Le capitaine de 1830 Boucher est mort colonel commandant de place. Son fils aîné, Antoine, a été lui retraité lieutenant-général. *L'éducation populaire*, le 19 avril 1900, pp.1 et 2.

17 Des frères maristes qui quittèrent les lieux car ils s'estimaient trop mal payés.

18 Antoine Gailly fut curé à Thulin. Sur ce curé originaire de Fleurus, on lira : Pierre PREVOT, *Souvenirs de la famille Gailly*, sur mon site.

François Vassart, de Ligny, est mort fort jeune dans les ordres. Delfosse, de Fleurus, y entra plusieurs années après.

Les universités délivraient plus tard des diplômes de docteur en médecine à Mohimond de Namur, Renard de Moustier, Robert de Gembloux, Guilmin de Saint Amand, Hendries de Gilly, Augustin Bayot, le démocrate intelligent, l'ami de Louis Labarre, le courageux écrivain qui compte à Fleurus tant d'admirateurs de son talent, qui se réunissent chez François Biston, quartier général du libéralisme fleurusien. Aimé Misonne, Abel Balisau qui obtint la grande distinction devant les jurys universitaires de Liège, les frères Gonne, Hodru, tous de Fleurus.

D'autres obtinrent des diplômes de pharmacien, comme les Pasquier, les Lavandhomme, Misonne et Bayot. François Gailly fut médecin-vétérinaire ; Alphonse Misonne entra dans les ponts et chaussées ; les Gilbert dans les mines ; Adolphe Ladries et Emile Baliseau dans le barreau ; les Leborne dans les banques ; Charles Oudart et Eugène Wattiaux dans l'imprimerie ; Guianotte est un ingénieur distingué.

Alexandre Bivort, l'éminent pomologue qui dirige avec tant de persévérance l'œuvre de l'illustre Van Mons, et qui a été décoré pour ses travaux, est également élève du collège de Fleurus.

Beaucoup de propriétaires de Fleurus et des environs, comme les Demoriamé, les Quirini, les Delcorde, les Everarts, les Minet, les Detry, les Stassart, ont fréquenté les cours de ce collège. D'autres enfants de Fleurus qui ont fait leurs études au dehors n'ont pas moins soutenu l'honneur de leur ville natale. Des trois frères Hanolet l'un est docteur en médecine et passe à juste titre pour un de nos meilleurs praticiens ; les deux autres sont juges, l'un à Mons et l'autre à Chimay. Victor Bodart revint aussi avec son titre de docteur en médecine et fut plus tard bourgmestre de Fleurus, au décès du titulaire Marcelin Demoriamé. Nicolas Paradis s'adonna à la chirurgie. Le comte Octave d'Alcantara fut quelques temps juge de paix à Jodoigne.

La République et l'Empire français, qui avaient gouverné la Belgique de 1794 à 1814, s'étaient fort peu occupés de l'instruction. Les grandes guerres qui avaient eu lieu pendant cette période avaient dominé tous les événements. Cependant des enfants de Fleurus avaient encore pu s'instruire et se distinguer. L'avocat Van Hulst, le collaborateur des Rogier, des Lebeau, des Devaux, dans leur opposition au roi Guillaume, est de Fleurus. Ce savant littérateur est maintenant professeur à l'Université de Liège, où il passe une vieillesse tranquille au milieu de ses livres et de ses élèves¹⁹.

¹⁹ A son décès, le journal liégeois, *La Meuse*, retrace sa vie (édition du 13 avril 1872 – page 2) « Notre ville vient encore de perdre un de ses honorables citoyens, un homme dont le nom a marqué dans le mouvement littéraire de notre pays, monsieur **Félix Van Hulst**, agrégé à l'université de Liège, est décédé aujourd'hui à un âge avancé.

Monsieur Van Hulst était **né à Fleurus le 19 février 1799**. En 1822, il sortit de la faculté de droit de l'université de Liège en 1822 après avoir soutenu sa thèse : *de utilitate in ethices proceptis et rerum publicarum legibus consituere dis consideranda*. Il fonda en 1824, dans notre ville, mm. Paul Devaux, Lebeau, Charles et Firmin Rogier, une association qui avait pour but la fondation d'un journal politique qui reçut le titre de *Mathieu Laensberg*. Ce journal, rédigé par les hommes de talent dont nous venons de citer les noms, ne tarda pas à jouer un grand rôle dans la politique de notre pays, en propageant les idées qui triomphèrent en 1830. Le 1^{er} janvier 1829, le *Mathieu Laensberg* changea de titre et devint le *Politique* ;

Le comte Emmanuel d'Alcantara, qui, étant officier dans l'armée hollandaise à Waterloo, fut un des sauveurs du prince d'Orange, et devint plus tard colonel de la garde civique de Gand, est né à Fleurus, ainsi que Jean Joseph Preumont, qui fut colonel de la garde civique du canton de Gosselies, et Emmanuel Gailly, qui est un des plus intelligents receveurs de contributions de l'arrondissement.

Avant la Révolution de 1789, il y avait à Fleurus un couvent des récollets où on donnait les cours humanitaires. Beaucoup de jeunes gens sortis de cette école, ont laissé des souvenirs honorables. Les anciens se souviennent encore de l'entrée triomphale à Fleurus de Gabriel Simon, qui, après avoir passé ses examens à l'Université de Louvain, fut nommé abbé de Boneffe et grand-maître de l'ordre de Cîteaux en Belgique, à l'âge de trente-trois ans. Etant jeunes, nous avons tous vu à la petite fenêtre de son Hermitage (sic) m. Lambré²⁰, au milieu de ses vieux bouquins. Nous avons encore entre les mains les cours universitaires de François Joseph Jacquet, écrits au collège du Porc à Louvain, en 1735, 1736 et 1737.

Qui ne se rappelle monsieur l'avocat Folie, le maire de Fleurus, l'homme poli et aimable, ayant toutes les manières d'un grand seigneur ? Nemrod adroit, il était un des meilleurs tireurs, de son temps.

N'oublions pas le bon bourgmestre Gailly, le protecteur du jeu de balle. Jamais il ne manquait d'accompagner les joueurs de Fleurus quand ils allaient lutter au dehors. Il était toujours aux côtés du fameux Goffin, le meilleur joueur connu²¹.

son influence ne fit que s'accroître et bientôt après ses rédacteurs jetaient les bases de cette fameuse union des libéraux et des catholiques sous laquelle devait succomber le gouvernement des Pays-Bas.

En 1830, mm Devaux, Lebeau et Rogier, appelés aux plus hautes fonctions de l'Etat, quittèrent la rédaction du *Politique* pour aller s'établir à Bruxelles. Monsieur Van Hulst resta à Liège, où il fut nommé, quelque temps après, avocat de l'administration des domaines. Devenu le gendre de monsieur Rouillé, professeur de littérature française à notre université, monsieur Van Hulst consacra ses loisirs à des travaux littéraires. Après avoir été, avec monsieur Polain, l'un des collaborateurs les plus assidus de la *Revue belge*, il fonda, lorsque celle-ci cessa de paraître, une autre revue : *la Revue de Liège*, qu'il rédigea presque seul pendant plusieurs années.

En 1845, monsieur Van Hulst fut nommé agrégé à la faculté de philosophie de notre université et il ouvrit plus tard un cours public qui réunissait un grand nombre d'auditeurs. Monsieur Van Hulst a laissé beaucoup d'ouvrages et de brochures traitant les sujets les plus divers. C'était un écrivain correct, élégant, très dévoué à son pays, un homme bienveillant, aimable, doué des meilleures qualités. Depuis longtemps l'état de sa santé le tenait éloigné du monde et du barreau ; il n'en avait pas moins conservé dans notre ville de nombreux amis, qui n'avaient pas perdu le souvenir de ses excellentes relations et des services qu'il a rendu au pays. Monsieur Van Hulst, décoré de la croix de fer, était, depuis 1856, chevalier de l'ordre de Léopold. »

²⁰ Alexandre Lambré est d'ailleurs décédé dans ce bâtiment († 22/11/1827), appelé aussi le quartier. Ce petit bâtiment comportait une cour et un jardin ; le tout se trouvait sur un terrain qui avait formé l'assiette d'une aile du couvent des Récollets et la cour qui en dépendait. A.E.M., Notariat, n°3.538, notaire Carpent de Fleurus, le 7 mars 1828, acte 3781.

²¹ « Jadis chaque quintette de concurrents se composait d'habitants domiciliés et pour obtenir l'indigénat, une résidence temporaire était insuffisante. C'est ainsi que l'un des plus redoutables joueurs de Fleurus, Goffin, surnommé balle de fusil, fut amené à changer de

Les deux Simon, Alexandre et François ; l'un, brillant sujet, est mort trop jeune pour la science ; l'autre, qui accompagna Napoléon I^{er} sur le champ de bataille de Ligny, et fut décoré de la croix de la Légion d'Honneur, quarante ans plus tard, par Napoléon III.

Les vieux médecins Hanolet, Gonne, Hamoir et Bodart, que les pauvres n'invoquaient jamais en vain.

Les notaires Carpent, Misonne et le vieux Bayot, qui parlaient latin avec le bourgmestre Gailly comme des Cicéron.

Le vénérable chanoine Ladrie et l'abbé Delvaux, qu'un religieux scrupule empêchait de dire la messe²².

Le chevalier de Paul de Barchifontaine, qui, à quatorze ans, montait la garde en Italie dans les armées autrichiennes, et en revint à Fleurus qu'après toutes les guerres de l'Empire, couvert de gloire et de sept blessures, après avoir été laissé pour mort sur le champ de bataille et relevé par son domestique Antoine.

Que ne puis-je dans ces lignes inscrire les noms de tous les Fleurusiens qui se sont distingué à toutes les époques ; mais les noms de ceux que je viens de citer ne suffisent-ils pas pour glorifier une petite ville de 4.000 âmes ?

La ville de Bruxelles était au pouvoir des révolutionnaires, mais les places fortes étaient encore occupées par les Hollandais. La ville de Charleroi était un point stratégique qu'il était important de leur enlever ; entourés de tous côtés par des populations qu'exaltaient les événements qui venaient de s'accomplir à Bruxelles, les Hollandais en imposaient encore par leur nombre et par leur discipline. Ils étaient craints dans les campagnes, où on les faisait passer pour des hommes cruels capables de tous les crimes.

Un jour, vers neuf heures du matin, des cris affreux se firent entendre du côté de la rue du Ry. On vit bientôt accourir sur la grand Place²³ des femmes et des enfants criant que les Hollandais arrivaient. En un instant, toute la ville fut sur pied. Les hommes prirent les armes et se dirigèrent du côté par où l'ennemi devait venir ; des cavaliers furent envoyés à la découverte dans toutes les directions. Une défense formidable fut organisée ; des barricades furent élevées dans la rue du Ry²⁴. Les femmes, dans leur frayeur et craignant de tomber dans les mains de l'ennemi, excitaient leurs maris au combat.

Les cavaliers revinrent bientôt annoncer que c'était une fausse alerte. Tandis que toute la population émue était encore sur la rue, Boucher arrivait de Charleroi en cabriolet. Il fut reçu en triomphe et on lui fit une brillante ovation. Boucher, après avoir rendu d'immenses services à la cause révolutionnaire, était revenu dans l'arrondissement de Charleroi, pour obliger la garnison de Charleroi à rendre la ville. C'était lui qui avait fait répandre le bruit d'une sortie des Hollandais, afin d'émouvoir les populations. En effet, on vit bientôt déboucher par la rue Delvaux de nombreux volontaires armés venant de Brye, St-Amand, Marbais, Wagnelée, Ligny, ayant les notables en tête. Mr. Everaerts, bourgmestre de Ligny,

domicile pour se fixer à Gilly et renforcer la terrible partie des Lorent, dit l'Morli, et des frères Cornil » *L'éducation populaire*, le 8 janvier 1880, p.4.

²² Il est possible que le scrupule religieux soit lié à la prestation de fidélité à la République française, exigé par les autorités révolutionnaires. Les prêtres « jureurs » étaient mal perçus par la population. Pourtant, ils ont ainsi évité la confiscation de leur cure. Si à Fleurus, la cure resta propriété de la ville ; par contre, tous les autres villages de l'entité furent « nationalisés ». Les prêtres avaient refusé ce serment. Les villages furent « obligés » de racheter à des acquéreurs de biens nationaux, leurs propres cures !

²³ La grand place = la place Albert I^{er}

²⁴ La rue du ry = actuellement la rue de la station.

était à cheval et dirigeait cette petite armée ; ils croyaient Fleurus saccagé et venaient à son secours.

Quand tous ces hommes armés se furent reposés quelques instants, il fut décidé qu'on irait faire une démonstration devant Charleroi. Quatre à cinq mille hommes se mirent en rangs ; on alla jusqu'au faubourg de Charleroi faire retentir les cris de : « Vive la liberté » ! Quelques jours après, la garnison de Charleroi effrayée rendait la ville et passait à Fleurus, se dirigeant vers la Hollande, sous la protection des gardes bourgeoises.

Une manifestation pareille eut lieu pour la ville de Namur.

La Révolution suivait son cours : les Hollandais avaient entièrement évacué le pays. Toutes les administrations étaient reconstituées, un Congrès national allait se réunir. Mais les événements qui venaient de se passer n'avaient pu avoir lieu sans froisser beaucoup d'industries. Dans l'arrondissement de Charleroi, les fers, les charbons, les verres, étaient en stagnation ; le travail manquait, l'hiver se présentait aux ouvriers avec toutes les perspectives de la misère. La récolte avait manqué ; le froment se vendait dix à douze francs les vingt-cinq kilos ; les fermiers, devenus craintifs, n'osaient plus aller au marché de Charleroi avec leurs grains. Des scènes tumultueuses avaient lieu tous les jours de marché entre les vendeurs et les acheteurs ; l'autorité faisait écrire en vain aux bourgmestres pour les engager à y envoyer leurs administrés. Cette situation pénible ne pouvait durer longtemps sans engendrer des excès. On vit bientôt des bandes de quatre à cinq cent ouvriers, armés jusqu'aux dents, la figure noircie, parcourir les campagnes. Ils allaient de ferme en ferme, suivis de femmes et d'enfants portant des sacs, à qui ils faisaient livrer le grain à bon marché²⁵. On comprend que dans des conditions pareilles toutes les livrances n'étaient pas renseignées.

Un soir, vers quatre heures, quatre cents environ de ces ouvriers vinrent, après avoir fait leur tournée habituelle, sur la place de Fleurus, demandant à loger militairement. Les notables étaient réunis pour une élection. Ils convinrent aussitôt de ne pas leur donner à loger, et de leur résister, s'il le fallait. Chacun retourna chez soi pour s'armer, tandis que MM. Preumont, Gailly et Gréant se rendaient sur la place pour annoncer aux ouvriers la décision qui venait d'être prise. Déjà les fenêtres des maisons de la Grand' Place laissaient voir les bourgeois prêts à faire feu. Le chef de la bande, voyant sa troupe compromise, donna l'ordre du départ. Ils allèrent coucher à « la Bonne Femme »²⁶. Ils se dispersèrent bientôt quand ils apprirent que le gouvernement provisoire allait envoyer des troupes pour s'opposer à leurs excès.

Le 4 juin 1831, la Belgique, proclamée libre et indépendante, se donna un roi. Le prince Léopold de Saxe-Cobourg, veuf de la princesse Charlotte d'Angleterre, fut élu par le Congrès national. Surlet de Chokier, qui était régent, lui remit ses pouvoirs.

Depuis cette époque, il gouverne la Belgique avec sagesse et prudence et la rend heureuse et prospère.

Le roi Léopold était à peine sur le trône que les Hollandais voulurent venger leur défaite de 1830 ; ils entrèrent en Belgique. L'armée belge, mal organisée et commandée par des généraux incapables, ne put défendre la frontière. Le premier ban de la garde civique fut

25 Ces faits ne sont pas sans rappeler les émeutes de 1886. Ces « crèves la faim », les plus misérables des misérables, sont prêts à tout pour avoir à manger.

26 « Auberge de la bonne femme » : auberge construite sur la chaussée de Charleroi, au Vieux Campinaire. Actuellement, c'est « l'auberge du maréchal Ney » qui sert depuis le début des années 1980 de home pour petits enfants abandonnés ou mal traités. Ney n'a jamais mis les pieds dans cette auberge, car les 15 et 16 juin 1815, il était avec ses troupes à Gosselies.

appelé par le gouvernement sous les armes ; la compagnie de Fleurus parti sous les ordres d'Hubert Bayot, son capitaine.

Dans cette campagne, le capitaine d'artillerie Gantois qui a épousé une des demoiselles de Zualart de Fleurus, et qui devint plus tard général-major, gouverneur d'Anvers, officier de l'Ordre de Léopold, etc, etc, y prit une part active. Après avoir coopéré avec la 5^{ème} batterie montée, à la prise des villages de Herkenrode et Kempt, il arrêta l'avant-garde du prince d'Orange devant Cortessem, avec les cuirassiers commandés par le colonel Delobel. Le roi Louis-Philippe vint au secours de la Belgique. Une armée de 60.000 hommes, commandée par le maréchal Gérard, se trouva bientôt en face des Hollandais. Ceux-ci n'acceptèrent pas la lutte et se retirèrent.

En 1832, l'armée française sous les ordres du maréchal Gérard, revint en Belgique pour faire le siège de la citadelle d'Anvers. Ce siège mémorable fut commencé le 30 novembre, après vingt-quatre jours de tranchée ouverte. On y fit usage, pour la première fois, du mortier monstre. Le général Chassé y commandait les Hollandais.

En souvenir de la révolution de 1830, l'ordre de la Croix de fer fut créé pour récompenser les citoyens qui y avaient coopéré. Boucher, Jean Joseph Gonne, Victor Fichet, Renaud Antoine, Senterre et « Vigin » de Fleurus, l'obtinrent. Les Fleurusiens furent mal partagés dans la distribution de ces croix. Il arriva ce qui arrive souvent ; les coureurs d'antichambre furent décorés avant ceux qui avaient risqués leur vie pour leur pays. Le gouvernement fit don à toutes les communes qui avaient envoyé des volontaires à Bruxelles d'un magnifique drapeau tricolore. La ville de Fleurus en reçut un. C'est un souvenir glorieux qui rappellera longtemps la part qu'elle a prise à la Révolution²⁷.

Pendant et bien longtemps après les événements de 1830, les administrations locales avaient fait mettre sur les clochers des églises des drapeaux tricolores, emblèmes de l'indépendance de la Belgique.

Le clocher de l'église de Fleurus, était avant 1789, un des plus beaux du pays. Sa flèche élancée dominait les grandes plaines qui entourent cette ville. Le clocher était entretenu aux frais des chanoines de Fosses. La flèche disparut avec les chanoines dans la tourmente révolutionnaire. Depuis lors le clocher, veuf de sa flèche, avait l'air d'un pigeonnier. En 1856, de grandes réparations y ont été faites ; on lui a donné une autre forme qui ne vaut guère mieux.

L'église de Fleurus est très ancienne. L'architecture en est mauvaise, et ne représente le style d'aucune époque. Elle possède quatre belles cloches et un carillon, qui joue seulement les jours de grande fête. La grosse cloche doit sonner la veille des foires, de la Toussaint et de la mi-carême, dès qu'il fait nuit. Une fondation assure les frais de cette sonnerie. On raconte, au sujet de cette fondation, qu'un marchand se rendant à Fleurus, la veille d'une foire, fut perdu le soir dans la plaine du côté des fermes de Chassart. Il faisait nuit. Il tombait de la neige, et le

²⁷ Il est toujours visible à l'ancien hôtel de ville, au premier étage, ancienne salle des mariages, juste au-dessus de la porte. Peut-être, un jour nos édiles communaux envisageront-elles de le confier à l'Institut Royal du Patrimoine Artistique pour prendre les mesures de sauvegarde nécessaire pour résister à l'usure du temps ? En ce sens, les festivités du 175^{ème} anniversaire de l'Indépendance furent une belle opportunité manquée.

voyageur était exposé à mourir de froid, quand il entendit la cloche de Fleurus qui sonnait. Il se dirigea vers le son et fut sauvé. Il revint à Fleurus quelque temps après et fonda l'obligation de sonner la veille des foires, en souvenir du danger dont il avait été préservé²⁸.

Il n'y avait jadis que quatre foires à Fleurus par an. Le bourgmestre Gailly les régularisa et en augmenta le nombre qui fut porté d'abord à 12, puis à 24. Les premier et troisième lundis de chaque mois ; ces foires sont très fréquentées. On y trouve jusqu'à quatre à cinq cent bêtes bovines. Le commerce de Fleurus en réalise de grands avantages. Il y a aussi chaque semaine deux marchés, le lundi et le vendredi. Ces marchés sont devenus très importants, depuis la mise en circulation du chemin de fer le Grand Central²⁹.

Le commerce de Fleurus est tout de détail ; il existe peu de fabriques. Il y a une trentaine d'années, il y avait beaucoup de métiers à tisser la laine. Cette industrie a presque disparu. Les ouvriers vont maintenant travailler aux charbonnages voisins et aux mines de fer trouvées depuis peu sous le territoire de Fleurus.

Cette petite ville, au milieu d'un pays riche et peuplé, traversée par les routes de Namur à Charleroi et de Gosselies à Taminies, ayant une des plus belles stations des chemins de fer, le Grand Central et la voie de Taminies à Landen, peut devenir en peu de temps une ville commerciale et industrielle considérable. L'industrie y fixerait bientôt ses ateliers, si l'eau n'y manquait. Depuis longtemps, il existe un projet, ayant pour but de faire venir l'eau des fontaines qui se trouvent dans le bois de Fleurus. Il est à espérer que l'administration locale s'en occupera et pourra y donner suite.

Vers 1832, on vit à Fleurus un fait assez curieux. Il y avait dans la brigade de gendarmerie qui y réside un vieux gendarme, nommé Sambrée³⁰, qui avait fait toutes les guerres de la République et de l'Empire. Il habitait la ville depuis longtemps. Il avait quatre fils, aussi grands et aussi forts que lui. Un dimanche, au commencement de la grande messe, on vit le vieux soldat, en grande tenue, entrer dans l'église, accompagné de ses quatre fils, l'aîné en uniforme de gendarme comme son père, le second portant l'uniforme de cuirassiers, le troisième celui de chasseur et le quatrième d'artilleur. Tous les assistants furent émus à cette apparition. On monta sur les chaises pour mieux les voir. Ils allèrent se placer dans la grande nef en face de la chaire de vérité. La figure du vieux Sambrée était rayonnante de bonheur.

²⁸ Dans l'édition du 26 avril 1900 de *L'éducation populaire*, Clément Lyon signale que la même légende existe à Marcinelle (Avant la révolution industrielle, le territoire était fort boisé.) La cloche sonnant à 11 heures du soir s'appelait : *la cloche des perdus*.

²⁹ Le grand central : il faut lire la Société Anonyme des Chemins de fer de Charleroi à Louvain (Leuven) qui fut autorisée par un Arrêté royal du 24 mars 1852. Celui-ci autorisait la concession des chemins de fer de Louvain à Wavre et de Charleroi à Wavre. La ligne fut terminée fin août 1855, avec en prime, vue directe sur les ruines de l'ancienne abbaye de Villers-la-ville ! En 1859, cette société fusionna avec la société anonyme du chemin de fer de Morialmé à Châtelineau pour former la Société Anonyme des Chemins de fer de l'Est belge. Plus tard, le tout fut repris dans le Grand Central et puis la SNCB. La gare de Fleurus ferma définitivement ses portes en 2015 dans le cadre d'économies budgétaires.

³⁰ En 1823, Jérôme Sambrée fait partie de la maréchaussée royale de la brigade stationnée à Fleurus sur la chaussée de Charleroi non loin du moulin Naveau. Sa famille est originaire du Malèves-Sainte-Marie-Wastines, aujourd'hui fusionnée avec Perwez Il était le fils de Jean Joseph Sambrée. A.E.M., *Notariat*, n°3.535, notaire Michel Carpent, acte du 28 février 1823, n°3068.

En 1849, le choléra, fit beaucoup de victimes à Fleurus. Cette épidémie, venue depuis quelques années des Indes, d'où elle est originaire, fit le tour de l'Europe, en laissant sur ses pas les traces lugubres de la mort. Les demoiselles de Fleurus organisèrent une tombola en faveur des veuves et orphelins des victimes. Neuf de ces demoiselles sous la présidence de mademoiselle Hyppolyte de Zualart, composaient la commission directrice. Cette bonne œuvre devait devenir un sujet de discorde et faire beaucoup de bruit. Le bourgmestre, Marcellin Demoriamé, au nom de la loi plus ou moins bien interprétée ; voulut en diriger les opérations. Les demoiselles refusèrent de remettre ou de partager leurs pouvoirs, se fondant sur la possession. De là, bruits, chansons, huissiers, avocats, etc., etc. Cette grosse question finit par aller se dénouer devant le tribunal de Charleroi, où le beau sexe eut raison. Ce qui prouve que les juges ne sont pas des hommes sans cœur, et qu'il est toujours dangereux de plaider contre la beauté.

La tombola rapporta beaucoup d'argent, qui servit à soulager la misère.

Treize à quatorze plus tard, le docteur Auguste Gonne fut décoré de la croix de Léopold pour soins donnés aux cholériques.

La chaussée de Charleroi à Namur, qui traverse Fleurus, a été construite vers le milieu du dix-huitième siècle par les Etats de Namur, sous la direction d'Antoine Simon³¹, de Fleurus, frère de l'abbé de Boneffe.

La route provinciale de Gosselies à Fleurus date de 1843 à 1845³².

Le chemin de fer le Grand Central a été mis en exploitation en 1856.

Celui de Taminés à Landen est en construction.

L'hôtel-de-ville a été bâti vers 1833³³, ainsi que la chapelle qui se trouve dans l'établissement des sœurs de Notre-Dame³⁴.

L'ancien cimetière fait aujourd'hui partie de la cour du collège³⁵.

³¹ Les plans de construction datent de 1786. En août 1788, les maisons de Fleurus qui étaient dans l'axe de la nouvelle chaussée, ont été toutes démolies. Les matériaux de ces maisons furent vendus pour la reconstruction de nouvelles habitations. A Fleurus, à cette époque, rien ne se perdait en décharge. Nous avons retrouvés toutes les archives relatives à cette importante construction et nous ne désespérons pas un jour d'enfin rédiger un article complet sur ce sujet.

³² Cette route passe par la rue de la station, mais qui dut être mise en sens unique vu le nombre exponentiel de véhicules privés. Comme l'avait si bien démontré en son temps, l'ancien bourgmestre Pol Calet, nous sommes passé depuis la seconde guerre, de quelques voitures, propriétés des plus riches, à une voiture par ménage, à maintenant une voiture par personne qui travaille. Les routes de nos aïeux ne furent jamais conçues pour un tel trafic. Certains jours, Fleurus étouffe littéralement dans cette circulation démentielle.

³³ Ici, Charles Jacquet parle du café « Le coq d'or ».

³⁴ Cette chapelle se trouvait sur les Cours Saint Feuilliens. Elle communiquait directement avec la maison de l'ancien notaire Pirot, ou maison de pierre, sise rue du couvent. Le couvent des Sœurs Notre Dame se trouvait à l'époque de Charles Jacquet se trouvait rue du couvent. Il ne reste plus rien des bâtiments.

³⁵ Les dernières tombes et squelettes furent enlevés lors des travaux de 1903 – 1905 de l'Hôtel de ville de la place Ferrer. Personne n'eut l'idée de sauver ces pierres et de déposer les squelettes dans un ossuaire au cimetière communal.

Le couvent des récollets faisait face au collège ; ses jardins s'étendaient jusqu'aux tanneries, vers la rue Delvaux.³⁶

L'église des récollets faisait face à la rue venant du petit marché³⁷.

Il y avait jadis à Fleurus un hôpital pour soigner les lépreux³⁸. Il était situé aux tanneries, dans les jardins de Mr. Lambré.

On trouve à la Bibliothèque royale de Bruxelles, dans un ouvrage ayant pour titre : « La guerre des Flandres sous Louis XIV », un plan de Fleurus et des environs³⁹, qui offre des renseignements assez curieux. A cette époque (1694), la ferme de Fleurjour s'appelait la ferme de Plumcocq⁴⁰, ainsi que la plaine qui se trouve entre cette ferme et Fleurus. Toutes les terres situées entre Fleurjour et Saint-Amand, le long du ruisseau, étaient des marais. La ferme de Martinroux était située aux « ébans »⁴¹, tandis qu'à la place où est aujourd'hui Martinroux était la ferme des Croix, ainsi nommée à cause des fontaines qui se trouvent dans les prairies et dont on va bénir tous les ans en procession bénir les eaux.

La ferme de Fontenelle s'appelait Fontenoy ; l'arbre du Gros Buisson s'appelait l'arbre de Montplaisir ; Mellet s'appelait Melingre, et Wangenies Wagnies. On trouve déjà sur ces plans les fermes de Keumiée, Fayt et Chassart.

Les plaines de Fleurus furent le théâtre des quatre grandes batailles. La France a été victorieuse dans les trois où ses armées se battaient. C'est sur ces plaines de Fleurus qu'elle vient vider souvent ses querelles. Les plaines de Fleurus pourraient contenir plusieurs millions d'hommes⁴². Nous donnons ci-après une courte relation des grands faits d'armes qui y ont eu lieu.

36 Rue Delvaux : actuellement, la rue de Bruxelles.

37 Actuellement, la maison occupée par les mutuelles chrétiennes de Charleroi et la maison à sa gauche. Voir Pierre PREVOT, *La vente des biens nationaux à Fleurus*, le site www.fleurusouvenirs.be

38 Voir Pierre PREVOT, *L'hospice et les œuvres de bienfaisance à Fleurus*, sur le site www.fleurusouvenirs.be

39 Ce plan est passé à la postérité sous le nom de plan du chevalier de Beaurain. Elle a servi de couverture à l'ouvrage collectif : *Les moulins des communes de Fleurus*, Fleurus, 1987.

40 La carte est dressée par un français et qui a pris les noms tels qu'ils sont prononcés en wallon par les habitants, avec l'accent du terroir. On sait aussi comment nos amis français peuvent ainsi déformer un nom. Il suffit de penser au nom de la championne de tennis Kim Clijsters !

41 Les ébans ou bancs désignent un lieu humide. Ce lieu-dit se trouve à la limite de Lambusart, entre le petit bois qui reste, et la ligne de chemin de fer Fleurus - Tamines.

42 Si Wellington n'avait été retenu aux Quatre Bras, la bataille décisive entre Napoléon et les Anglo-Prussiens auraient pu se dérouler à Ligny – Fleurus. En mai 1940, ce fut à Gembloux qu'eut lieu le choc des divisions blindées allemandes et françaises. Le front aurait pu être stabilisé à cet endroit, s'il n'y avait eu la fameuse percée de Sedan.

BATAILLE DE FLEURUS

Du 29 août 1622

Nous avons vainement cherché dans les bibliothèques et les archives de Belgique les documents sur cette bataille. Après le départ des Espagnols des provinces Unies, la plupart des documents de cette époque furent envoyés à la Bibliothèque nationale de Madrid et aux archives de la même ville. Nous devons à l'obligeance de M. Gachard, archiviste du royaume, la relation qui sa suivre, et qui lui a été envoyée de Madrid :

Extrait d'un manuscrit de la Bibliothèque nationale de Madrid, D 55.

F°13-15. Relation de la Victoire remportée par don Gonzalo Do Cordova, le 29 août, en Flandre, sur les hérétiques.

F°168-168

La même relation *imprimée*

Cette affaire eut lieu le 29 août 1622, en l'endroit, dit le Camp de César, près de Fleurus à environ dix lieues de Bruxelles. L'ennemi était commandé par le comte bâtard de Mansfeld et l'évêque luthérien de Holcestad (?) ; il était descendu du Palatinat ; ces deux chefs avaient sous leurs ordres 7.000 chevaux, 8.000 hommes d'infanterie et 3 pièces d'artillerie. Don Gonzalo n'avait que 2.200 chevaux, mais une fort bonne infanterie (pero muy luzida infanteria), et 5 pièces d'artillerie.

L'affaire dura de cinq heures du matin à dix. L'évêque luthérien, à la tête de sa cavalerie, it d'abord en désordre celle des Espagnols ; mais leur infanterie et leur artillerie regagnèrent l'avantage. La cavalerie ennemie fut repoussée. L'évêque fut dangereusement blessé au bras ; à dix heures, les Espagnols étaient maîtres du champs de bataille. L'ennemi fut se loger à trois lieues de là. Don Gonzalo l'y poursuivit, et le mit de nouveau en déroute. Mansfeld et l'évêque se sauvèrent avec 3.500 chevaux, qui étaient tout ce qui leur restait ; ils prirent le chemin du pays de Liège, d'où ils allèrent se mettre en sûreté sous le canon de Bréda, non sans avoir eu encore près de 500 hommes taillés en pièces, dans une embuscade que leur tendirent le comte Jean de Nassau et le baron de Grobbendoncq, gouverneur de Bois-le-Duc. La perte de l'ennemi est évaluée à 11.000 hommes, infanterie et cavalerie ; son artillerie, ses bagages, sa caisse, sont de plus tombés au pouvoir de Don Gonzalo, ainsi que beaucoup d'étendards et de drapeaux, et entre autres le guidon et étendard de l'évêque luthérien, qui est de brocart cramoisi, avec une devise portant : « pour la liberté » : cet étendard a été placé à Bruxelles en la chapelle du Saint Sacrement des Miracles. Du côté des Espagnols, la perte de 700 à 800 morts et 200 chevaux ; parmi les morts, on compte le mestre de camp Don Francisco de Ibarra. Il y a eu beaucoup de blessés, entre autres, le comte de Leneghem, frère du duc d'Aerchot, le comte d'Anappes. L'Infante a ordonné que tous les blessés seraient recueillis et soignés, sans distinction d'amis et ennemis, pour si ces derniers se pourront convertir à la foi catholique.

Le 4 septembre, Don Gonzalo avec son armée arriva à Malines. L'Infante y était ; elle passa l revue des troupes : elle leur donna publiquement des louanges pour leur belle conduite ; elle fit des présents aux principaux chefs.

Le 6 septembre, Don Gonzalo passa du côté d'Anvers, pour aller joindre le marquis de Spinola devant Berg-op-Zoom.⁴³

BATAILLE DE FLEURUS

DU 1^{er} JUILLET 1690

Les Français étaient commandés par le maréchal de Luxembourg et les alliés par le prince de Valdeck.

Louis XIV était à l'apogée de sa gloire. Il avait 450.000 hommes sous les armes. En 1689, il avait déclaré la guerre à l'Angleterre, à la Hollande et à l'Espagne. Au mois de juin de la même année, le maréchal d'Humières, qui commandait l'armée française dans les Flandres, avait été battu, à Walcourt, par le prince de Waldeck. Il fut remplacé par le maréchal de Luxembourg, qui voulant venger la défaite essuyée par son prédécesseur, marcha vers l'armée des alliés, campée dans les environs de Fleurus. Après avoir passé la Sambre à Jemeppe, l'armée française vint camper sur la campagne située entre Velaine et Boignée. Le quartier général était au château de Velaine. Cette armée comptait 37 bataillons d'infanterie et 80 escadrons de cavalerie. La cavalerie était commandée par M. de Gourmay ; les ducs du Maine et de Choiseul en faisaient partie.

Le 30 juin, la cavalerie française eut un fort engagement avec la cavalerie ennemie, entre Fleurus, Wangenies et Lambusart. Après avoir refoulé l'ennemi sur Wangenies, elle campa sur le champ de bataille. M. de Gourmay y fut tué. On a tout lieu de croire que dans les environs du camp Dandois, appelé alors le camp de César.

Le lendemain, le 1 juillet, eut lieu la célèbre bataille de Fleurus

L'infanterie française partit de son camp de Velaine et traversa la plaine située entre Fleurus et Ligny qui fut elle-même immortalisée 193 ans plus tard par la victoire de Napoléon Ier sur les Prussiens. Elle alla prendre position en avant de Fleurus, sur la grande plaine du côté des fermes de Chassart, ayant à sa droite à Saint-Amand, sa gauche à Wangenies, Fleurus en arrière centre. Les alliés lui faisaient face, ayant leur droite à Saint-Fiacre, leur gauche à Wagnelée, leur centre aux fermes de Chassart.

Les deux armées étaient à peu près égales en nombre. Cependant, les Français avaient un peu plus de cavalerie. La bataille fut très meurtrière. Les Français y furent victorieux. Les alliés y eurent 6.000 hommes de tués et blessés. On leur fit 8.000 prisonniers, et on leur prit 200 drapeaux et tout leur matériel. Les Français y perdirent 3 à 4.000 hommes tués et blessés. Les alliés se retirèrent vers Charleroi et Nivelles. Les Français couchèrent sur le champ de bataille et retournèrent le lendemain à leur camp de Velaine.

Cette victoire assura la conquête des Flandres à la France.⁴⁴

⁴³ Voir Chanoine THEYS, *Op.Cit.*, aux pages 306 à 308 avec une illustration en prime.

⁴⁴ On lira : Charles MATHIEU, *La victoire française de Fleurus du 1^{er} juillet 1690*, Fleurus, 1990.

BATAILLE DE FLEURUS DU 16 AU 26 JUIN 1794 (28 PRAIRIAL AU 8 MESSIDOR) ENTRE LES FRANÇAIS ET LES AUTRICHIENS

L'armée française avait essuyé trois revers devant Charleroi, dont elle faisait le siège. Le général Jourdan venait d'arriver au moment où les Français repassaient la Sambre. Il changea leur organisation et les mena de nouveau devant l'ennemi, en entourant Charleroi. Le général Kléber occupait la gauche, qui s'étendait jusqu'Orchies et Trazegnies. Le général Morlot était au centre à Gosselies. Championnet tenait entre Heppignies et Wangenies, tandis que Lefèvre était à Fleurus et à Lambusart.

Le 28 prairial (16 juin), les troupes autrichiennes sous les ordres du prince de Saxe Cobourg, divisées en quatre colonnes, pénétrèrent dans le bois du Campinaire, que défendait Marceau. Ils enlevaient Fleurus, Heppignies, et faisaient reculer Morlot de Pont à Mignelou à Gosselies, quand Jourdan arrêta le mouvement par des charges de cavalerie. Les Français semblaient être vainqueurs, lorsque le prince d'Orange, rétablit les positions autrichiennes, prit l'offensive et fit repasser la Sambre aux Français, pour la quatrième fois.

Jourdan la repassa à nouveau et fit une démonstration énergique contre Charleroi. Saint Just, qui était au quartier général, refusa de parlementer, et la place se rendit, sans que les Autrichiens du dehors en eussent connaissance.

Le lendemain (26 juin, 8 messidor) eut lieu la grande bataille. On se battait à Heppignies, à Wangenies, surtout à Lambusart, où Marceau fit des prodiges de valeur. Là eut lieu, d'après tous les auteurs, le combat le plus acharné des guerres républicaines. Le camp brûlait, ainsi que les grains sous les pieds des soldats. A l'incendie se joignait la fusillade à bout portant. Enfin, les républicains restèrent maîtres du champ de bataille.

Chaque armée avait 80.000 hommes sous les armes. On appela cette journée bataille de Fleurus, en souvenir de celle qui avait eu lieu sous Louis XIV, quoique cette petite ville y eût joué un faible rôle.

Cette affaire décida la retraite des Autrichiens, et le 10 juillet suivant les Français faisaient leur entrée à Bruxelles. Ce fut pendant cette bataille que les Français firent usage pour la première fois d'un ballon captif. Dans la nacelle se trouvaient plusieurs officiers d'examiner les positions ennemies⁴⁵.

BATAILLE DE LIGNY DONNÉE LE 16 JUIN 1815.

⁴⁵ On lira Chanoine THEYS, *Op.Cit.*, aux pages 347 à 350. De nombreux autres ouvrages ont été publiés à l'occasion du bicentenaire de la bataille de 1794. Ils sont souvent de valeur inégale dans leur présentation.

Sur les plaines de Fleurus, par Napoléon I^{er} et les Prussiens commandés par le général Blucher.

Napoléon, revenu de l'île d'Elbe et porté en triomphe aux Tuileries par les Français mécontents et fatigués de la branche aînée des Bourbons, avait aussitôt réorganisé l'armée française. Les alliés occupaient la Belgique. Les Prussiens étaient cantonnés entre Charleroi et Namur ; les Anglais, les Brunswickois, les Belges, etc, étaient dans les environs de Bruxelles. Le 14 juin, Napoléon passa la Sambre à Charleroi, refoulant les Prussiens devant lui. Dans la soirée, les Prussiens se retiraient de Fleurus. Le (15 sic) 16, de grand matin, les Français y entraient. Les Prussiens avaient pris position au-delà de Fleurus, ayant leur gauche à Sombreffe, leur droite à Saint Amand, leur centre à Ligny ; leurs réserves se trouvaient au moulin de Bry.

L'armée française se mit en bataille vers dix heures du matin. Napoléon s'était placé sur la plate-forme du moulin Naveau, dominant de là tout le champ de bataille. Les régiments français défilaient devant lui, aux cris mille fois répétés de vive l'Empereur ! A ses côtés se trouvait le géomètre Simon de Fleurus, prêt à lui donner les renseignements sur les localités. Vers 10 heures et demie le canon annonça le commencement de la bataille : 180.000 Français et Prussiens allaient s'égorger. Le vieux château de Ligny, centre des Prussiens, résista longtemps aux attaques des Français. Le cimetière de Saint Amand fut pris et repris trois fois. Vers 1 heure, l'Empereur se porta avec son état-major près de la tombe de Ligny, à quelques mètres du village. Les boulets et les balles sifflaient autour de lui. Simon eut peur. L'Empereur le rassura. On se battait dans Ligny d'homme à homme. Chaque maison était un champ de bataille. Vers 4 heures, l'Empereur entra dans le village. Deux coups de canon chargés à mitraille firent une trouée dans son état-major. C'est en ce moment suprême que la garde se précipita comme un torrent sur l'ennemi.

Le piétinement des chevaux, les clameurs des soldats, le son des trompettes, le bruit des tambours, la fusillade, la canonnade faisaient un vacarme épouvantable. On aurait cru que la terre tremblait. C'était un spectacle grandiose et effrayant. Nulle puissance humaine n'aurait pu s'opposer à cette ardeur guerrière appelée la furie française. Les Prussiens durent céder le terrain, pas à pas, avec un courage digne d'un meilleur sort. Chaque étape était marquée par des monceaux de cadavres. Des bataillons entiers étaient couchés sur la terre, rangés comme s'ils avaient encore été sous les armes.

Le soir, toute l'armée prussienne était en retraite vers Gembloux. L'empereur revint coucher à Fleurus, dans le château du chevalier de Paul⁴⁶. Le lendemain, il partit pour Waterloo ! Après la bataille, Fleurus devint un hôpital. L'église et les principales maisons étaient remplies de blessés. Les habitants les soignèrent avec tous les égards possibles, sans distinction de nationalité. Tous les jours, on enterrait plus de cent cadavres.⁴⁷

⁴⁶ Le château du chevalier de Paul est en fait une seconde résidence de la famille De Paul qui a fait fortune dans la fabrication du fer dans l'Entre-Sambre et Meuse. C'est aujourd'hui le château de la Paix (nom de la ferme qui se trouve juste à côté et qui appartenait aussi au De Paul (de Barchifontaine). C'est le siège officiel de l'administration communale de Fleurus depuis 1982.

⁴⁷ De très nombreux ouvrages sont et vont encore sortir sur ces trois jours que furent les 16 – 17 – 18 juin 1815.

Aussi, je pense qu'il est plus simple de se rendre à Ligny qui dispose d'un petit musée bien fait, avec toute l'explication de la bataille : c'est le centre maréchal Gérard. Puis évidemment, Waterloo avec ses musées et son célèbre lion qui – je le rappelle - fut fondu aux ateliers

Après la bataille de Waterloo, les Alliés envahirent la France ; Louis XVIII monta sur le trône. La Belgique et la Hollande furent réunies, et le royaume des Pays-Bas fut créé.

Le drapeau souvenir de 1830



Voici une photo du drapeau cité en page 16. Ce drapeau est actuellement conservé à Fleurus, place Ferrer, ancien hôtel de ville, salle du premier étage.

La remise du drapeau d'honneur

« Fleurus, le 30 septembre 1832 »

« Hier a eu lieu l'entrée solennelle du drapeau d'honneur, décerné à notre commune. Les autorités civiles, la garde civique musique en tête et une partie de la population s'étaient portées à sa rencontre à deux lieues de distance. Après avoir salué le drapeau militairement, chapeau bas, au cri de vive le roi, le major de la garde civique harangua la députation au nom des volontaires de septembre.

Le cortège rentra vers la soirée au son des cloches et au retentissement des airs patriotiques.

Ce matin, toute la population s'est rassemblée, les volontaires de septembre à la tête, pour transporter le drapeau de chez mr. le bourgmestre à la maison de ville, où il est exposé au public et sous la garde des volontaires qui le saluent par des déchargent réitérées.

On n'entend que les cris de : Vive le roi, vive la reine, vive la brave compagnie de Fleurus, vive le bourgmestre, etc... Il y a ce soit réjouissances publiques et illumination.

Quoique Fleurus n'ait pas figuré dans la première nomination des communes ayant droit, ses titres incontestables, de l'aveu même de la commission et de tous ceux qui volèrent au secours de la capitale, devaient la faire figurer dans les premières communes. « Le mot Fleurus me suffit, a dit mr. Gendebien, c'était un oubli. »⁴⁸

⁴⁸ *L'indépendance belge*, le 4 octobre 1832, page 4.

L'histoire du premier drapeau des Combattants de 1830

« Le véritable drapeau des Combattants de 1830, lequel a figuré aux attaques du parc, existe toujours et se trouve actuellement à Bruxelles, entre les mains de madame veuve E. Gonne, épouse du colonel retraité, décédé en 1929.

Cet étendard avait été fabriqué en vitesse par les et sous la direction de M. Jean Joseph Gonne, chirurgien à Fleurus en 1830.

Extrait de la liste des citoyens décorés de la Croix de Fer, publiée d'après *le Moniteur* en 1865 (page 75, n 713) (...)

Le président de la Société des Enfants des Combattants de 1830, à Bruxelles, M.E. Gonne, colonel retraité, volontaire des campagnes de 1870-1871 et 1914-1918 et décédé en 1929, était le fils de ce courageux citoyen, objet de la citation de plus haut.

Le descendant direct du chirurgien Gonne étant décédé depuis 1929, le glorieux emblème sera remis à la famille Gonne après les cérémonies des fêtes de 1930 qui se dérouleront à Bruxelles.

Mr. Lecocq⁴⁹, capitaine retraité résidant à Fleurus, est un petit-fils de feu ce combattant de 1830, Jean Joseph Gonne, chirurgien »⁵⁰.

Selon l'historien journaliste Clément Lyon : « Le drapeau de Fleurus est en étoffe de laine. Les balles l'ont troué, la mitraille l'a lacéré en maints endroits, mais pas assez cependant pour effacer la date qui s'y trouve, celle du 26 septembre 1830, ni pour enlever ces deux mots : Patrie et Liberté. »⁵¹

On restera toutefois prudent sur ce commentaire car Clément Lyon savait enjoliver les faits.

Ce qui est sûr c'est que la famille finit par le déposer au musée de l'Armée au Cinquantenaire. Il est soigneusement conservé dans le dépôt.

⁴⁹ La famille Lecocq posséda un certain temps l'ancienne auberge Gailly à Fleurus. (d'environ 1882 à environ 1890) ; A.E.M., *Notariat*, 6695, notaire Soupart de Fleurus, acte du 5 janvier 1890, n°2712.

⁵⁰ *La Gazette de Charleroi*, 19 mars 1930.

⁵¹ Cité d'après *L'éducation populaire*, le 06/03/1884, page 1, notice de Clément LYON, *le commandant des volontaires de Fleurus en 1830*.



Tombe de la famille Fichet dans le premier cimetière à Fleurus

Photo : Pierre PREVOT.



Tombe de François Martougin dans le premier cimetière à Fleurus
Photo : Pierre PREVOT.

Liste des Volontaires

La présente liste se base sur cinq documents et travaux différents :

1. Victor ERNEST, *Les Volontaires de Carolorégie en 1830*, Bruxelles, 1930⁵².
2. Léon JACQUEMIN, *Monographie de la ville de Fleurus*, 1904.
3. Charles JACQUET, *Souvenirs sur la petite ville de Fleurus*, Fleurus, 1865.²
4. *Liste de Volontaires de 1830* – encadrement se trouvant dans le hall d'entrée de l'ancien hôtel de ville de Fleurus, sis à la place Ferrer à Fleurus.
5. La réédition du livre de Charles JACQUET par Emmanuel CHARLES paru en 2005 à Heppignies.

Les renseignements donnés ci-après proviennent de ces travaux. J'y ajouté quelques renseignements complémentaires, glanés à travers différentes archives locales et notariales.

A ce propos, on remarquera que les combattants fleurusiens sont partis en famille :

- Les CLOSE, Jean Joseph et Victor ;
- Les GONNE, Anselme Joseph et son frère Jean Joseph ;
- Les BRENNET, Jean Baptiste (le vieux) et Jean Baptiste Joseph ;
- Les PREVOST, Charles Joseph, Léopold Nicolas Désiré et Léonard ;⁵³
- Les COPETTE, Antoine Joseph et son frère Jean Baptiste ;
- Les FICHEFET, Victor et son frère Ernest ;
- Les GAILLY, Augustin Joseph et son cousin Nicolas Joseph ;
- Les PASQUIER, Auguste Victor et Jean Baptiste Auguste ;
- Les REUMONT, Jean Baptiste et son frère Jean Joseph.

En outre, quand on étend le cercle plus loin, on remarque qu'en réalité, ce sont des familles bien entières qui ont participé à cette révolution (frères, beaux-frères, cousins, oncles, neveux,...).

A noter que tous les documents et travaux omettent un curieux personnage. Un pur républicain, athée en plus. Il s'agit :

Jean Joseph Ghislain Laurent,⁵⁴ ouvrier tailleur, mort en libre penseur, à l'âge de 64 ans et 5 mois. L'inhumation eut lieu au cimetière de Saint Gilles-lez- Bruxelles le dimanche 19 janvier (1862). Les *Affranchis* ont procédé à l'enterrement civil de leur co-associé.

Un membre de l'affranchissement, au nom de ses confrères, prononça quelques paroles sur la tombe et retraça la carrière, toute de dévouement et de souffrances que parcourut ce vétéran de la démocratie.

« Il était natif de Fleurus, et quitta, dès 1830, son pays natal pour s'enrôler sous les drapeaux de la liberté dans un corps de volontaires et prendre une part active à la révolution qui fermentait alors sur tous les points de la Belgique. Il voyait dans cet événement l'aurore, comme bien d'autres, sur les conséquences que devait avoir cet élan généreux des Belges en faveur de l'indépendance. La révolution de 1830, tout en augmentant, il est vrai, nos libertés politiques, nous sépara violemment d'un peuple dont l'histoire fut de tout temps attachée à la

⁵² Ce travail est devenu une source. En effet, les archives provinciales que Victor Ernst avait pu consulter aux archives de l'Etat à Mons, ont brûlé en mai 1940.

⁵³ Aucun de ces PREVOT n'appartient à ma branche ascendante. Il y a eu plusieurs familles PREVOT à Fleurus qui ne sont pas liées entre elles. En tout cas, sous l'Etat Civil, c'est sûr ; au-delà, c'est bien connu que nous descendons tous, d'Adam et Eve !

⁵⁴ Né à Fleurus le 14/08/1797 – fils de Joseph Laurent et d'Anne Joseph Pruvot.

nôtre et dont les intérêts pouvaient si bien s'harmoniser avec les nôtres ; elle n'aboutit en définitive qu'à élever un nouveau trône et une dynastie à côté du trône et de la dynastie des Nassau. La démocratie tend au renversement de la royauté et à la fédération des peuples ; la révolution de 1830 est venu semer la discorde et la division entre deux nations sœurs et créer deux monarques là où il n'en était qu'un et où il n'en fallait pas du tout. La révolution de 30 fut, dans ses résultats bien entendu, très peu démocratique.

Aussi, le cœur navré de cette déception amère, Laurent se hâta-t-il de jeter le fusil pour reprendre son outil d'ouvrier.⁵⁵

Mais (18)48 le retrouva sur la brèche, non point cette fois les armes à la main, mais luttant par la parole et par l'exemple pour la sainte cause des déshérités

Il fut alors condamné à mort par la cour d'assises du Brabant⁵⁶. Cette peine ne fut point appliquée, car sa tête ne tomba point sous la gâche du bourreau, mais le reste de ses jours ne fut qu'une lente exécution de cette sentence ; la société, plus terrible et plus cruelle en cela que le bourreau lui-même, au lieu de trancher d'un coup de fil de ses destinées, le fit succomber peu à peu sous le coup des souffrances qu'elle réserve au prolétaire.(...)

Les promesses menteuses des prêtres, pas plus que les suggestions secrètes de la misère, ne purent le faire fléchir. Il est mort comme doivent mourir tous ceux qui ont compris leur dignité d'homme et qui ont voulu inculquer aux autres la dignité d'homme et qui ont voulu inculquer aux autres la dignité et le respect de soi-même. Il est mort sans courber le front sous les fourches caudines de la Religion. (...) »⁵⁷

Il me paraît juste de rétablir l'honneur de cet homme dont les idées républicaines étaient trop en avance sur son temps.

ANCIAUX Antoine

Né à Namur le 29 novembre 1800 et y décédé le 20 février 1847. Il est entré au service des Pays Bas le 1^{er} mai 1819. Il est sergent lorsqu'il reçoit son congé en juin 1830. Lors des journées de septembre à Bruxelles, il s'est emparé d'un magasin de gargousses, sis au passage de la bibliothèque, puis de deux avant-trains renversés à la rue royale. Ensuite il a participé à l'expédition de Vilvoorde. Il est intégré dans l'armée belge et le 23 octobre 1830 il est nommé lieutenant au 7^{ème} régiment d'infanterie. Puis le 12 septembre 1831, il devint capitaine de 2eme classe au 12^{ème} d'infanterie. Il est fut nommé capitaine de 1^{er} classe le 16 juin 1836. Il fut admis à la pension le 26 décembre 1842.

Par Arrêté royal du 2 avril 1835, il reçut la croix de fer.

⁵⁵ Il suit en cela une autre grande figure du Gouvernement provisoire : Charles De Potter, républicain convaincu.

⁵⁶ Cette terrible condamnation explique pourquoi les Fleurusiens ont omis ce volontaire qui faisait tâche dans un tableau d'honneur.

⁵⁷ *La Tribune du Peuple*, le 2 février 1862, n°32, page 127 et *Le Courrier de l'Escaut* Le 31 juillet 1849, page 2. En 1848, il participa à la rédaction d'une nouvelle constitution avec d'autres républicains. L'affaire est tombée dans l'oubli. Nos manuels nous rappelle qu'en 1848, la Belgique ne fut guère touchée par les révolutions qui ont secoués les autres pays d'Europe. Tout au plus, signale-t-on l'escarmouche de Risquons-tout pour montrer à quel point, les esprits étaient calmes et derrière notre constitution monarchique. Je pense qu'on a cherché pour ne pas trouver, ce qui aurait dérangé une vérité suprême.

BARBIAUX Antoine

Né à Fleurus le 6 octobre 1807 et y décédé le 6 novembre 1883.

Célibataire, il exerçait la profession de jardinier.

Il a combattu avec courage et sang-froid à Bruxelles les journées du 25 et 26 septembre et s'exposa aux postes les plus périlleux.

Il a été décoré de la croix commémorative.

BOUCHER Isidore – Joseph

Isidore Joseph Boucher, né à Namur le 4 avril 1788, fut, en effet, en 1830 le commandant des volontaires de Fleurus qui se distinguèrent notamment lors de l'attaque du Parc à Bruxelles.

Entré au service de la France en 1804 comme soldat au 112^{ème} régiment de ligne, le commandant des volontaires fleurusiens passa par tous les grades inférieurs et obtint successivement le brevet de sous-lieutenant au 42^{ème} de ligne (1813) et celui de lieutenant le 24 novembre de la même année. C'était un brave. Il fit les campagnes de 1804, 1805, 1806 sur les côtes de l'océan ; celles de 1808, 1809, 1810, 1811 et 1812 en Espagne. Le 21 janvier 1810, il fut blessé d'un coup de sabre à la main gauche et le 12 mai suivant, il reçut un coup de feu à la jambe droite, en combattant à Vichs. En 1813, il fit partie de la grande armée ; à la bataille de Bautzen, il de nouveau blessé de deux coups de feu aux jambes et le 19 août de la même année, à Beyreuth, en Franconie, il reçut un coup de lance. En 1814, il servit dans l'armée d'Italie.

Bientôt, l'Empereur fut écrasé par la Sainte Alliance et le royaume des Pays Bas fut créé ; Isidore Joseph Boucher rentre dans sa patrie et le 9 octobre 1814, il est admis avec son grade dans l'armée des Pays bas et placé à la demi solde au 8^{ème} bataillon d'infanterie. Rappelé à l'activité le 30 novembre suivant, il fut désigné pour servir au 3^{ème} bataillon de ligne le 1 avril 1815. Enfin le 22 mai suivant, il obtint le brevet de capitaine et, par une de ces bizarreries du sort si fréquente en cette époque troublée, il participa à la campagne de cette année contre cette armée française dans les rangs de laquelle il avait si glorieusement et où il avait reçu la croix de la Légion d'honneur. Désigné ensuite pour la 3^{ème} division d'infanterie, il fut pensionné en 1821.

Isidore Boucher vivait alors tranquillement à Fleurus, lorsqu'éclata la révolution de 1830 ; il prend aussitôt une part active aux événements politiques et militaires et le voilà combattant cette l'armée hollandaise dans les rangs où il avait servi quelques années auparavant. Le 30 septembre, il fut chargé de l'organisation d'un corps francs (les volontaires fleurusiens) et il en prit le commandement ; il rentra ensuite, pour la troisième fois, dans une armée régulière. Nommé lieutenant-colonel, il occupa bientôt la place de chef d'état-major auprès du général Nypels et le 2 novembre 1830, il passa dans l'état-major des places et fut investi du commandement de la place de Namur. Promu au grade de colonel en 1831, il passa au commandement de la place de Liège et fut admis à la pension de retraite en 1848.

Isidore Boucher, décoré de la croix de fer, chevalier de l'ordre de Léopold et de la légion d'honneur ; l'ancien commandant des héroïques volontaires de Fleurus, est mort fou à Uccle le 24 octobre 1860.⁵⁸

BRENNET Jean-Baptiste, père

Né à Fleurus le 17 janvier 1789 et y décédé le 25 janvier 1858.

Il a épousé Marie Thérèse Michaux à Fleurus le 24 janvier 1810, dont un fils qui suit.

⁵⁸ Clément LYON, *L'éducation populaire*, du 6 mars 1884, page 1.

BRENNET Jean-Baptiste Joseph, fils

Né à Fleurus le 19 mars 1812.

Il a exercé la profession de menuisier.

Il a épousé Julie Joseph Lambiotte à Fleurus le 15 mai 1839.

CHARLES Désiré François Joseph

Né à Fleurus le 30 septembre 1798 et décédé à Namur le 16 novembre 1836.

CLOSE Jean Baptiste

Né à Fleurus le 6 mars 1788

Marchand boutiquier – décédé à Fleurus le 15 juillet 1877

«Il s'est distingué à Fleurus dès les premiers jours de la Révolution par le zèle qu'il mit à la proclamer, et par toutes sortes de démonstrations de son patriotisme. »

CLOSE Victor

Né à Fleurus le 1 septembre 1810 et décédé à Gentinnes le 28 septembre 1869.

Il était menuisier.

COPETTE Antoine Joseph

Né à Fleurus le 22 avril 1807 et y décédé le 3 novembre 1856.

Frère du suivant.

COPETTE Jean-Baptiste

Né à Fleurus le 11 novembre 1810 et décédé à Ixelles le 5 septembre 1868.

Il a épousé Joséphine Vassart à Fleurus le 1 février 1836 et décédée à Ixelles le 12 juillet 1886.

Toute la famille a émigré sur Bruxelles où on la retrouve en 1887, composée comme suit :

1. Octavie Copette, sans profession, épouse de Jacques Quévrain, négociant, demeurant à Bruxelles rue Montoyer, 70 ;
2. Antoine Joseph Copette, médecin vétérinaire du Gouvernement, demeurant à Ixelles, chaussée de Wavre, 140. (Né le 22 avril 1807 à Fleurus – officier – matricule 4308) ;
3. Gustave Joseph Copette, géomètre expert d'immeubles, demeurant à Ixelles, rue du Conseil, 42 ce dernier agissant en nom personnel et en qualité de tuteur légal d'Apolline Copette, mineure, seule enfant du mariage avec Apolline Grégoire, décédée et en qualité d'administrateur légal de Gabrielle Copette, mineure, seule enfant de son mariage avec Elisa Bommen, sa seconde femme, encore vivante.
4. Léontine Misonne, religieuse – en religion sœur Paulina de Saint Joseph -, demeurant à Dinant, fille unique de feu Sylvie Copette, épouse de Léon Misonne, notaire à Fleurus⁵⁹.

COSSE Nicolas

⁵⁹ A.E.M., *Notariat*, Liasse 6690, notaire Soupart, le 6 septembre 1887 - acte 2036

Il est né le 09 aout 1777 à Fleurus et est décédé ?

Il a épousé Marie Philippine Beghuin à Fleurus le 7 nivôse XI, soit le 28 décembre 1802.

Veuf le 18 juin 1830, il se remarie avec Marie Louise Joseph Meurant le 13 décembre 1831

DEFAUX François Joseph

Né à Jambes le 8 messidor an VII soit 26 juin 1799 et est décédé le 2 octobre 1849.

Il a épousé en premières noces Angélique Patris le 31 décembre 1830 et s'est remarié avec

Marie Caroline Goffaux le 11 novembre 1846.

DEHASSE Pierre François

Né à Fleurus le 16 juillet 1808 et est décédé ?

Il a épousé à Fleurus Marie Thérèse Duchene le 24 mai 1838.

Veuf, il se remarie avec Jeanne Joseph Castille le 14 octobre 1850.

DELBASCOUR François

Né à Fleurus le 20 avril 1775 et y décédé le 27 mars 1850.

Fils de Jean François Delbascour († 14 octobre 1813) et Marie Anne Lauveaux (ou Lauvaux)

Il a épousé Marguerite Mongin, mais pas à Fleurus.

En avril 1815, un acte notarié nous informe qu'il est domicilié à Bâle et est renseigné comme tanneur⁶⁰. Nous ne savons pas ce qui l'a amené en Suisse alémanique, car il ne devait sûrement pas parler l'allemand.

En juin 1816, il loue pour sa profession de tanneur corroyeur, un petit bâtiment aux tanneries à Fleurus, proche du ry de Martinroux pour le prix de 45 francs 5 centimes par an⁶¹

En 1821, il achète en vente publique une maison et ses dépendances sise à la rue Delvaux (actuellement rue de Bruxelles) pour le prix de 1.560 florins des Pays Bas.⁶²

En 1831, il est devenu lieutenant d'artillerie en garnison à Charleroi. Lui et son épouse procèdent à la vente de leur maison sise en la rue Delvaux à Fleurus. Elle est cédée à Marie Anne Hodru pour le prix de 1371 florins 42 cents demi, outre une rente annuelle de de 17 florins 65 dent demi due à Louis et François Wauthier, cultivateurs à Saint Amand⁶³.

DUMONT Anselme

Domicilié à Ransart en 1830 – volontaire de Fleurus.

Décoré de la croix commémorative par A.R. du 2 aout 1872.

DUPUIS Lambert

Né à Liège le 19 janvier 1803 – domicilié à Fleurus

Horloger⁶⁴ – Il a épousé Sophie Ghislaine Dehennault le 13 novembre 1833 (décédée à

Fleurus le 22 mai 1884). Il est le fils de Nicolas Dupuis et d'Ida Close. Il existe encore un

⁶⁰ A.E.M., *Notariat*, n°3.530, notaire Carpent, le 10 avril 1815, acte 1791.

⁶¹ A.E.M., *Notariat*, n°3.531, notaire Carpent, le 1 juin 1816, acte 1978.

⁶² A.E.M., *Notariat*, n°3.534, notaire Carpent, le 8 octobre 1821, acte 2824.

⁶³ A.E.M., *Notariat*, n°3.541, notaire Carpent, acte du 21 février 1831, n°4255.

⁶⁴ A.E.M., *Notariat*, n°3.545, notaire Carpent, acte du 30 mai 1834, n°5245. Et A.E.M., *Notariat*, n°3.559, notaire Misonne, acte du 27 février 1847, n°1154.

exemplaire d'horloge signée N. Dupuis chez un particulier. Cette horloge possède un mécanisme de type liégeois.

Nommé caporal, il prit part aux combats dans les rangs des volontaires de Fleurus les 25 et 26 septembre à Bruxelles, où il s'est particulièrement distingué par sa bravoure et son dévouement patriotique.

DUVIVIER Jean Baptiste

Né à Lambusart le 26 août 1813 et y décédé le 23 mars 1880

Il est parti de Lambusart et a rejoint les volontaires de Fleurus.

FICHEFET Jean François Victor

Né à Fleurus le 28 janvier 1810 et y décédé le 20 février 1887⁶⁵ et non en 1885 comme indiqué sur la tombe. Il est curieux que la famille qui a fait le caveau, se soit trompée à ce point. Sa tombe est toujours visible dans le premier cimetière de Fleurus. Il a exercé plusieurs professions dont celles de mineur et puis de maçon.

Volontaire de Fleurus, Fichet fut le premier habitant de Fleurus à arborer dès le 1^{er} septembre les couleurs nationales malgré l'interdiction des autorités hollandaises. Pendant les journées de septembre il fit preuve à plusieurs reprises de bravoure, allant même jusqu'au centre du Parc.

Il a épousé Hortense Naveau le 19 août 1840. Veuf, il épouse en secondes noces, Gérardine Tesmoingt le 6 octobre 1847.

FICHEFET Joseph Ernest

C'est un des frères du précédent.

Né à Fleurus le 29 juillet 1812 (non en 1811 comme indiqué sur la tombe) et y décédé le 30 décembre 1895.

GAILLY Augustin Joseph

Né à Fleurus le 16 octobre 1800 et y décédé le 18 octobre 1865. Il est le fils de Jean Jacques Gailly, le premier bourgmestre de Fleurus après 1830. Il exerça la profession de cultivateur. Il a marié Pauline Demanet le 17 août 1836.

Dans la déclaration de succession d'Auguste Gailly, on peut lire que le défunt laisse à ses 4 enfants, un actif en biens immeubles estimé à 18.822,75 francs⁶⁶.

GAILLY Nicolas

Né à Fleurus le 16 novembre 1808 - décédé à Paris le 26 novembre 1885.

Cordonnier.

⁶⁵ L'Etat Civil de Fleurus donne en plus l'information qu'il est décoré de la croix de fer.

⁶⁶ A.E.M., *Enregistrement, Gosselies, déclarations de succession*, n°187/53. Déclaration déposée le 17 avril 1866. Les enfants du couple Gailly-Demanet sont : Auguste, François, Léopold et Léon Gailly. La maison familiale se trouvait rue de Namur, section D, n°539^a, valeur : 3.757,60 francs.

Il a épousé Joséphine Meurant le 19 juin 1838.
 Volontaire de Fleurus, il a combattu à Bruxelles sur la route d'Anvers.
 Décoré de la croix commémorative par A.R. du 18 juin 1878.

GENEVROIS Philippe Joseph,

Né à Fleurus le 2 février 1811 et y décédé le 29 septembre 1837
 Fils de Philippe Genevrois, journalier et de Marie Claire Stasse (ou Stache)
 Tourneur en bois.
 De son enrôlement pour le service, nous avons gardé la description physique suivante :
 Taille : 1 aune 7 palmes 3 pouces. Visage plein – front bas – yeux gris bruns – nez pointu –
 bouche moyenne – menton à fossette – cheveux et sourcils bruns - marqué de la petite vérole.

GILBERT Léopold,

Né à Fleurus le 12 octobre 1811 et y décédé le 3 avril 1878
 Fils de Jean Baptiste Gilbert, journalier et de Magdeleine Gossiaux.
 Menuisier.
 De son enrôlement pour le service, nous avons gardé la description physique suivante :
 Taille : 1 aune 7 palmes 7 pouces. Visage plein – front bas – yeux gris – nez gros – bouche
 moyenne – menton rond – cheveux et sourcils blonds

GUIANOTTE François Joseph,

Né à Fleurus le 1 juin 1810.
 Fils de Jean François Albert Guianotte, vitrier, et de Marie Joseph Spiette.
 Il a été étudiant au collège philosophique comme Eugène Oudenne et Antoine Gailly.
 De son enrôlement pour le service, nous avons gardé la description physique suivante :
 Taille : 1 aune 6 palmes 5 pouces. Visage ovale – front ordinaire – yeux gris – nez moyen –
 bouche moyenne – menton rond – cheveux et sourcils châains.
 En 1857, il quitta Fleurus pour s'installer à Châtelet où il serait décédé. Il serait l'auteur des
 plans de l'hôtel de ville de Montignies-sur-Sambre.

GONNE Anselme Joseph

Né à Fleurus le 4 avril 1805 et décédé à Wanfercée-Baulet le 18 février 1869.
 Tout comme Fichet, il arbora le drapeau belge dans Fleurus. Il s'est distingué dans les rangs
 des volontaires de Fleurus. Il prodigua des soins aux blessés. Il fut lui-même blessé d'un coup
 de sabre à la face, le 26 septembre.
 Ensuite il entra dans l'armée régulière. Il obtint divers grades pour terminer comme médecin
 de bataillon de première classe et pensionné comme tel.

GREGOIRE Jacques Henri

Né à Fosses le 16 floréal an XII (ou le 5 mai 1804) et décédé à Bruxelles le 6 juillet 1860.
 Il a épousé Marie Antoinette Cantiniaux le 10 janvier 1837.
 Il est marchand tanneur.
 Il s'est distingué à Bruxelles par la bravoure qu'il a déployée au Parc les 25 et 26 septembre
 1830 dans les rangs des volontaires de Fleurus.

GRUWEZ Philippe Joseph,

Né à Gosselies le 26 avril 1810, domicilié à Fleurus en 1830.

Fils d'Etienne Emmanuel Gruwez, décédé et de Rosalie Wautyer, ménagère.

Célibataire, tourneur en bois.

Taille : 1 aune 6 palmes 10 pouces. Visage ovale – front bas – yeux gris – nez moyen –

bouche moyenne – menton rond – cheveux et sourcils châains.

Il s'est distingué à Bruxelles par la bravoure qu'il déploya les 25 et 26 septembre avec les volontaires de Fleurus.

Décoré de la croix commémorative par Arrêté royal du 2 aout 1878.

Il est devenu par la suite, ouvrier tourneur à l'arsenal des chemins de fer à Malines.

HENRIET Charles Joseph,

Né à Fleurus le 22 avril 1810 et y décédé le 23 aout 1852

Taille 1 aune 6 palmes 3 pouces.

Visage ovale – front couvert – yeux gris – nez petit – bouche petite – menton rond – cheveux et sourcils châains.

Fils de Ghislain Joseph Henriet, journalier et d'Eulalie Joseph Ledent.

Tisserand - Congédié le 1 juin 1839 du 17^{ème} régiment de réserve.

HITTELET Jean Baptiste

Né à Fleurus le 10 novembre 1813 et y décédé le 11 octobre 1849.

Célibataire - tailleur d'habits.

JAVAUX Jean Baptiste,

Né à Fleurus le 10 janvier 1811.

Fils de Michel Javaux, cordonnier et de Marie Béatrix Wautelet.

Cordonnier – célibataire.

Taille : 1 aune 6 palmes 6 pouces

Visage rond – front haut – yeux bleus – nez moyen – bouche moyenne – menton rond – cheveux et sourcils châains.

JONET Pierre Joseph

Né à Fleurus le 5 juin 1810.

Domicilié à Wangenies en 1830.

Bûcheron.

Parti de Wangenies il a pris part aux journées de septembre en se joignant à la compagnie des volontaires de Fleurus.

LADRILLE Alexandre Joseph (parfois orthographié Ladrie)

Né à Fleurus le 7 février 1814.

Célibataire – journalier - il exerce son métier à Wanfercée-Baulet.

« A combattu courageusement au parc les 25 et 26 septembre 1830 dans les rangs de la compagnie des volontaires de Fleurus ».

Décoré de la Croix commémorative par Arrêté royal du 2 août 1878.

LAN Nicolas

Né à Seneffe en 1787, Nicolas Lan avait épousé Marie Elisabeth LEBLEU(X), veuve Sauvelon, le 25 janvier 1819. Il est parti en septembre 1830 avec son beau-fils Jean Joseph Sauvelon.

En octobre 1830, Nicolas Lan réussit à s'emparer de trois juments appartenant au Prince d'Orange au haras de Tervuren.

Il fait partie de ce petit peuple qui a été fortement atteint par la crise économique de 1830. Ces difficultés économiques sont évoquées par le commissaire du district de Charleroi le 30 mai 1831 ; en voici un extrait significatif :

« ...le susdit Lan a fait preuve d'intrépidité et de patriotisme et on lui reconnaît le droit de réclamer une récompense, d'autant qu'il se trouve dans un état voisin de l'indigence ; il vient de s'enrôler dans le bataillon des tirailleurs francs du Hainaut et laisse une femme et deux enfants en bas âge (Marie Françoise, 10 ans et Louis Joseph, 9 ans – Ndlr) qu'il désirerait pouvoir aider de l'indemnité qu'il réclame du gouvernement... ».

En août 1832, âgé alors de 45 ans, Nicolas Lan accepte de servir, comme remplaçant dans la milice et l'armée de réserve pour Aimé Joseph Hambersin, propriétaire à Fleurus, moyennant la somme de sept cent huit florins septante cinq centimes.

LAVAND'HOMME Emmanuel Joseph,

Né le 28 décembre 1810.

Taille : 1 aune 7 palmes 4 pouces

Visage long – front ? – yeux gris – nez long – bouche grande – menton long – cheveux et sourcils châtons.

Fils de François Lavand'homme, propriétaire et de Thérèse Antoinette Hambersin

Etudiant. – Congédié le 1 juin 1839 du 17^{ème} régiment de réserve.

LEFEVRE Pierre Joseph

Baptisé à Montignies-s-r Sambre en 1790, il a épousé à Fleurus le 3 février 1817 Marie Anne Ladrie. Il exerça la profession de vétérinaire. Il est décédé le 13 janvier 1838. Le couple habitait sur la grand place de Fleurus et avait eu 4 enfants : trois filles et un garçon :

Michel Joseph Gabriel Lefe(b)vre. Ce dernier était né à Fleurus le 6 janvier 1820, avait épousé Marie Stéphanie Misonne, (la fille du notaire Auguste Misonne) le 2 juillet 1851⁶⁷ et y était décédé le 25 octobre 1899.

Joseph Lefebvre entra au conseil communal en 1848 et fut nommé échevin le 17 novembre de la même année. Un arrêté royal en date du 26 février 1858 l'appela aux fonctions de bourgmestre, fonctions qu'il remplit sans interruption jusqu'au 31 décembre 1890 avec « une prudence, une habilité et une autorité qu'on rencontre rarement ». C'est en grande partie à lui que Fleurus doit ses magnifiques écoles, la création des puits publics, l'éclairage au gaz, l'établissement d'égouts, l'hospice des vieillards, l'amélioration des chemins de grande communication et l'installation des foires et marchés tous les lundis qui ne se faisaient antérieurement que deux fois par mois.

⁶⁷ Les mariés disposaient de fonds importants. En effet, le marié apporte une somme de 6.000 francs et la mariée 17.000 francs en argent et en biens meubles et immeubles. A.E.M., *Notariat*, 3.564, notaire Soupart, acte du 28 juin 1851.

Il fut fait chevalier de l'ordre de Léopold.⁶⁸

MARTOUGIN Hubert,

Né le 30 janvier 1811.

Taille : 1 aune – 8 palmes – 2 pouces.

Visage ovale – front ordinaire – yeux gris buns – nez pointu – bouche petite – menton à fossette – cheveux et sourcils bruns.

Fils de Bertrand Joseph Martougin, tisserand, et Elisabeth Demoulin.

Tisserand.

Il a épousé le 5 janvier 1842 Marie Antoinette Vil(l)ain. Leur tombe est encore visible dans le premier cimetière de Fleurus. Il occupa le poste de garde-champêtre à Fleurus depuis le 27 avril 1850 et fut admis à la pension le 1 juillet 1891, à l'âge de 80 ans !

Il fut l'avant-dernier des combattants de 1830 encore en vie pour Fleurus. Il est en effet décédé le 21 décembre 1899, à l'âge de 88 ans, chiffre remarquable pour l'époque.

MEURANT Edouard

Né à Fleurus, le 22 mars 1806, ferblantier

« S'est démontré pour grand partisan de la révolution dès les premiers jours où elle éclata. Il a combattu avec distinction au Parc à Bruxelles les 25 et 26 septembre et fit preuve d'un grand dévouement dans toutes les occasions. »

MISONNE Léopold Hubert

Né à Ransart le 3 messidor an XII et décédé à Fleurus le 11 juillet 1864.

Il se marie le 20 mai 1829 avec Pauline Gailly (une cousine du curé Antoine Gailly)⁶⁹.

A Fleurus, il est surtout connu pour avoir exercé la profession de notaire à Fleurus de 1831 à 1864, rue de Namur (rue Lefebvre actuellement).

A son décès, l'actif de tous ses biens sont évalués à : 212.560,45 francs.

MONTOISIS Philippe Joseph

Né à Fleurus, le 6 floréal an VIII (soit le 26 avril 1800).

PARADIS Nicolas Joseph

Né à Fleurus le 26 prairial an XIII (soit le 15 juin 1805) et y décédé le 4 juin 1870.

Etudiant en médecine, il est devenu chirurgien par la suite.

Il a épousé le 8 juillet 1834, Eugénie Hambersin.

PASQUIER Auguste Victor Joseph

Né à Fleurus le 22 juillet 1808 et est décédé à Namur le 6 décembre 1848.

Il fut pharmacien comme son père.

⁶⁸ *L'éducation populaire*, le 2 novembre 1899, p.6, col.2.

⁶⁹ Lire Pierre PREVOT, *Souvenirs de la famille Gailly*, sur le site www.fleurusouvenirs.be

PASQUIER Jean Baptiste Auguste Joseph

Il a été baptisé à Namur le 22 juillet 1792 et est décédé à Fleurus le 15 avril 1870.

Il fut reçu pharmacien à Namur le 15 janvier 1819. Il vint s'installer sur la grand place de Fleurus. Il avait épousé Lambertine Gillot le 28 juin 1823.

Il prit une part active dans la révolution de 1830.

Il occupa, de 1835 à 1870, le poste de président du Bureau de Bienfaisance de Fleurus.

PATRIS Charles Joseph

Baptisé à Fleurus le 8 décembre 1786

Journalier – marié.

PITON Anselme Michel Joseph

Né à Fleurus le 20 mars 1810, il avait épousé le 2 octobre 1833, Eugénie Misonne.

Il est décédé en 1891.

En 1827, il fait partie du Bureau de Bienfaisance de Fleurus.

Il appartient à une famille de tanneurs, dont la descendance s'installa à Farciennes.

PREAT Honoré

Né le 8 décembre 1809 et y est décédé le 10 janvier 1835.

Fils de Albert Joseph Préat, journalier et de Maria Joseph Hannecart.

Taille : 1 aune 4 palmes 8 pouces - réformé pour défaut de taille !

Visage rond – front haut – yeux gris – nez long – bouche moyenne – menton long – cheveux et sourcils châains.

Journalier.

PREVOT Charles Joseph

Né à Fleurus le 6 février 1813. Il est décédé le 28 juin 1906 (90 ans), ce qui fait de lui un des rares survivants au 75^{ème} anniversaire de l'Indépendance.

PREVOST Léonard, dit le Régent

Né à Fleurus le 28 octobre 1809.

PREVOST Léopold Nicolas Désiré ou

PRUVOST Léopold Nicolas Désiré,

Né le 13 février 1811

Taille 1 aune 7 palmes 11 lignes

visage rond – front bas – yeux gris – nez petit – bouche petite – menton rond – cheveux et sourcils bruns.

Fils de Nicolas Pruvost et d'Adrienne Wautyon.

Il est tailleur d'habits.

Charles et Léonard sont deux de ses frères. Ils combattirent tous les trois à Bruxelles, à Lierre, à Waelhem, à Berchem et participèrent au siège d'Anvers.

RENARD Eugène

Né à Namur le 15 avril 1801.

RENAUD Antoine Joseph

Né à Fleurus le 24 février 1793, il se marie le 24 aout 1813 avec Béatrice Lauwers, dont 4 enfants.

Il est tisserand.

Il fut décoré de la Croix de Fer par Arrêté royal du 16 avril 1835 avec la mention :

« Volontaire de Fleurus, blessé d'un coup de baïonnette en désarmant la brigade de la maréchaussée de Waterloo, arriva à Bruxelles et le 26 septembre 1830, il pénétra dans le Parc où il se maintint malgré le feu de l'ennemi. »

REUMONT Jean Baptiste

Né à Fleurus le 11 aout 1811

Matelassier

« Volontaire dans la compagnie de Gosselies, il assista à tous les combats où la compagnie pris une part active les 24,25 et 16 septembre et s'y et fait remarquer par un courage intrépide. »

Il fut décoré de la croix commémorative par Arrêté royal du 2 aout 1878.

REUMONT Jean Joseph,

Né le 1 août 1811 à Fleurus où il est décédé le 5 octobre 1885.

Il était le fils de François Reumont, tisserand et de Marie Charlotte Copette.

Taille : 1 aune 5 palmes 5 pouces.

Visage ovale – front haut – yeux gris – nez moyen – bouche petite – menton rond – cheveux et sourcils bruns..

Tisserand.

Congédié sous le prénom de Jean François le 1 juillet 1839 du 17^{ème} régiment de réserve –

Il a épousé le 20 avril 1840 Anne Joseph Blanchard.

« Il travaillait à Gosselies à l'époque de la révolution et suivit à Bruxelles la compagnie des volontaires de cette ville ; il participa aux combats des 24,25 et 26 septembre et s'y est fait remarquer par un courage intrépide. »

Il fut décoré de la croix commémorative par Arrêté royal du 2 aout 1878.

ROUSSIER Jean Baptiste

Né le 10 février 1811.

Fils de Nicolas Joseph Roussier, boucher et de Philippine Gille.

Taille 1 aune 7 palmes 1 pouce. Visage ovale – Front ordinaire – Yeux bruns – nez pointu – bouche petite – menton long – cheveux et sourcils bruns.

Il exerça aussi la profession de boucher.

Il a épousé le 5 septembre 1840 Angélique Cécile Dehennault.

RUDIMAN François Joseph

A épousé Rosalie Denis dont descendance. Il a dicté son testament en janvier 1831. Etait-il alors déjà malade, sentait-il sa mort venir, c'est possible.⁷⁰

SAMBREE Constant Joseph

Né à Malines en 1812, il a épousé Victoire Joseph Daloze le 13 mai 1846, dont il aura 4 fils qui seront gendarmes ou militaires. Il est décédé à Fleurus le 1 mai 1882. Il était lui-même gendarme.

SAUVELON Jean Joseph

Jean Joseph, né le 14 ventôse an VII (ou le 4 mars 1799), marié le 22 octobre 1836 à Marie Dieudonnée Eugénie Devaux, née à Namur le 10 prairial an IX (ou le 30 mai 1801), fille de Jean Mathieu Joseph, négociant et de Marie Julie Lebrun, décédée à Fleurus le 27 février 1823.

Jean Joseph Sauvelon décédera le 16 octobre 1884 à Ixelles.

Il a combattu à Bruxelles pendant les quatre journées. Il maintint avec intrépidité le drapeau de la compagnie devant le Parc ; malgré une blessure qu'il reçut, il ne voulut pas quitter son poste et fut nommé à l'unanimité lieutenant porte-drapeau... ».

C'est à ce titre qu'il aura la joie et la gloire de défiler à Bruxelles avec ses deux fils, en 1880, lors des fêtes du Cinquantenaire.

SCHEEMACKERS Emmanuel Charles

Né à Gand le 7 juillet 1807 et est décédé à Fleurus le 19 mars 1882.

SENTERRE Louis Joseph

Né à Fleurus le 26 mai 1812, journalier.

« Il a fait preuve d'un courage héroïque et au –dessus de son âge. A Fleurus il a, à l'aide d'un trident, désarmé deux sous-officiers hollandais, passant à Fleurus, le 24 septembre, chargés de la correspondance secrète de la garnison de Charleroi.

A Bruxelles, il a déployé une bravoure peu commune en combattant aux affaires des 25 et 26 septembre dans les rangs de la compagnie des volontaires de Fleurus. »

Il a été décoré de la croix de fer par Arrêté royal du 2 avril 1878.

VIGIN – non identifié car il s'agit probablement d'un sobriquet prononcé en wallon d'une personne. Tellement connue comme tel que le temps passé, personne ne parvint à se souvenir du nom réel de l'individu qui portait ce « spot ». Ou seconde hypothèse, il pourrait s'agir du dénommé Jean Joseph Ghislain Laurent, lourdement condamné pour ses idées républicaines en 1848. Ne pouvant mettre son nom sur le tableau d'honneur, les Fleurusiens ont contourné l'interdit en reprenant son « spot » que, eux, seuls connaissaient.

VILLERS Louis, père

Né à Fontaine l'Évêque le 9 mai 1771 et est décédé à Fleurus le 29 mai 1854.

Il a épousé à Fleurus le 10/081826, Adrienne Joseph Planche.

⁷⁰ A.E.M., *Notariat*, n 3.541, notaire Carpent, acte du 11 janvier 1831, acte 4228.

VILLERS Louis, Fils

Né à Fontaine l'Evêque en 1816 et est décédé à Fleurus le 6 mars 1853.

WAUTION Nicolas

Il faut lire sans doute Wauthion avec un h, comme on le trouve à l'état civil pour cette grosse famille.

Né - soit le 24 messidor an XII (soit le 13 juillet 1804) - soit le 13 février 1811 – car il existe à l'état civil de Fleurus, deux Nicolas Wauthion dont l'âge, en plus, peut correspondre avec la prise à la participation de la révolution.

WERY Norbert François Désiré

Né à Fleurus le 4 juillet 1811

Les deux derniers ne sont pas partis en septembre 1830 avec le groupe des volontaires ; ils sont allés d'eux-mêmes après, pour participer aux combats de la libération du pays.

GILLE Jean Henri

Né à Fleurus le 17 mars 1796 et décédé à Namur le 12 mars 1844.

OUDENNE Eugène Napoléon

Né le 4 ou 5 janvier 1811 (?) et décédé le 28 novembre 1879.

Fils de Jos. Emmanuel Oudenne, décédé et de Joséphine Misonne.

Taille 1 aune 7 palmes 3 pouces.

Visage ovale, front ordinaire, yeux gris, nez pointu, bouche moyenne, menton rond, cheveux et sourcils châains.

Etudiant au collège philosophique au moment de la révolution, comme François Joseph Guianotte et Antoine Gailly. En 1832, une de ses sœurs : Marie Julie Oudenne est religieuse à Gembloux. En 1832, il est caporal dans un corps de sapeur mineur à Lierre, puis à Malines.⁷¹ En 1834, on le retrouve comme lieutenant des sapeurs mineurs au service de l'armée belge en garnison à Liège. Il devint capitaine du génie, grade auquel il fut pensionné.

*

**

Les volontaires fleurusiens dans le feu de l'action à Bruxelles en 1830

Un triste épisode des journées de septembre 1830 rappelle le souvenir de ces volontaires et de leur commandant. Le célèbre bibliophile Van Hulthem, habitant alors une maison formant

71 A.E.M., *Notariat*, n°4852, Notaire Léopold Hubert Misonne, actes des 24 janvier et 29 février 1832

l'angle droite la Montagne du Parc. Le troisième jour de la bataille, elle devint le centre d'opérations des insurgés qui s'appuyaient, d'un côté, sur la barricade du Treurenberg et de l'autre sur l'hôtel de *Belle-Vue* et du café de l'*Amitié*, car l'escalier de la rue Isabelle était occupé par les grenadiers de la garde royale.

On se battait avec acharnement, raconte Quetelet ; Joseph, son fidèle domestique, était resté dans la maison de son maître, déjà criblée de boulets et de biscaïens, afin de sauver tout ce qu'il pourrait. On savait que les volontaires, pour se rendre d'un endroit à l'autre du combat, perçaient le mur des greniers, tandis que les soldats se trouvaient souvent aux divers étages des habitations. Le jeudi 23, à huit heures du matin, une cinquantaine de volontaires bruxellois et liégeois, ayant entrouvert de cette manière les murs de séparation, occupèrent tout à coup la maison. Quelques-uns d'entre eux commencèrent à l'instant le feu contre le parc, tandis que leurs camarades construisaient une barricade avec des caisses de livres et garnissaient toutes les fenêtres de volumes in folio imprimés et manuscrits. L'attaque contre la maison devint alors plus vive ; une quinzaine de volontaires furent tués par la mitraille et le chef de la troupe força enfin Joseph à abandonner, avec sa femme, sa fille et un enfant de deux mois, la maison qui pouvait être, disait-il, abîmée avant une demi-heure. Ce jeune homme, plein d'humanité et de courage, et une douzaine de ses hommes plein de bonne volonté, firent à cette malheureuse famille, un rempart de leurs corps et de leurs armes, jusqu'à ce qu'on l'eut hissée au-dessus de la barricade. Les livres volaient de toutes parts dans la rue, emporté par la mitraille, et l'on en trouvait jusqu'en bas de la montagne.

C'est ici que vient se placer l'épisode auquel nous avons fait allusion plus haut. Le médailler, la bibliothèque de Van Hulthem, dit une narration contemporaine, furent complètement abîmés et détruits : ce fut une perte irréparable, évaluée à plus de 60.000 florins.

Le matin du dimanche 26 septembre, jour où le combat fut le plus sanglant, le général don Juan van Halem, suivi du détachement de Fleurus, commandé par le capitaine Bouchez, vint établir son quartier général chez Hulthem, où l'on s'était déjà battu la veille et plaça ses hommes, au nombre d'environ soixante aux croisées de cet hôtel....

Van Hulthem éprouva surtout un vif chagrin de la perte de son médailler pour lequel, depuis nombres d'années, il avait fait de fortes dépense et, aussitôt que les barricades, qui empêchaient la circulation dans les rues de Bruxelles, eurent disparu, il fit transporter à Gand les débris de sa bibliothèque de la montagne du Parc⁷².

Ce curieux épisode se lie intimement à l'histoire des volontaires de Fleurus en 1830.

*

**

Poésie patriotique écrite en 1860 par le poète houilleur de Wanfercée-Baulet – Charles MICHEL-.

Manifestation patriotique à Charleroi

Oui, j'étais dans ces murs parmi la foule immense
Qui déclamait le chant de son indépendance ;

⁷² *L'éducation populaire*, article de Clément LYON

Mon âme s'envolait aussi bien loin que ces sons,
 Je ne pouvais parler, esprit hors de sa sphère !
 Je sentais, cependant, que j'étais un cratère
 Du volcan qui grondait dans ces libres poumons.

Courage ! Nous avons mille armes toutes prêtes ;
 Dans les réunions, dans les jeux, dans les fêtes,
 On n'a qu'une pensée, qu'un but et qu'un cri.
 Sitôt que l'on voit poindre une alarme nouvelle,
 Le brasier se secoue et vomit l'étincelle :
 On n'éteindra jamais un feu si bien nourri !

Chœurs en avant ; formez votre marche guerrière,
 Embouchez vos clairons ; GUIOZ et LA LOUVIERE !
 Charleroi, viens t'asseoir au banquet de l'honneur...
 Je lis sur tous ces fronts : Amour de la patrie,
 On crie : Oui je suis libre !....ô Belgique chérie !
 On n'teindra jamais ce zèle, cette ardeur.

Tocsin de la Belgique et clairon de l'armée
 Eclate Brabançonne... ô tourment de l'idée,
 Tu fais chanter l'honneur et vibrer la fierté ;
 Tu fais parler nos droits dans le cuivre sonore.
 Le sang de nos martyrs est plus cher encore,
 Que le jour qu'il coula pour notre liberté.

Belges, ce sang nous dit : gardez moi de l'ivraie ;
 Car je suis le bon grain, et j'ai fermé la plaie
 De vingt siècles d'horreurs, de guerres et de maux
 O martyrs, vous aurez l'insigne privilège,
 Nous ne laisserons pas profaner nos tombeaux !⁷³

⁷³ *L'union*, les 30 et 31 juillet 1860, page 2, colonne 4.

Contrat de remplacement au service militaire

Nicolas Lan remplace Aimé Joseph Hambersin Acte du 16 août 1832

Par devant Léopold Hubert Misonne, notaire royal à la résidence de Fleurus, canton de Gosselies, arrondissement de Charleroi, province de Hainaut, dûment patenté en vertu de la loi et en présence des témoins ci-après nommés

Sont comparus dame **Philippine Béatrix Naveau**, veuve de Jean Joseph Hambersin, propriétaire, demeurant à Fleurus, canton de Gosselies, stipulant dans l'intérêt de monsieur **Aimé Joseph Hambersin, son fils** appelé à **faire partie de l'armée de réserve sur la classe de 1830** dans ladite commune de Fleurus, province de Hainaut, ayant audit titrage le numéro 32 d'une part ; et le sieur **Nicolas Joseph Lan, journalier**, demeurant à Fleurus, d'autre part.

Signalement du remplaçant

Né à Seneffe, province du Hainaut, de profession de journalier, âgé de 45 ans, ayant habité pendant les derniers 18 mois à Fleurus, fils de Nicolas et Marie Gertrude Vanheukem, décédés. Taille d'une aune 80 palmes, figure ovale, yeux gris, nez pointu, bouche moyenne, menton rond, cheveux et sourcils bruns.

Lesquels nous ont déclaré, savoir ladite veuve Hambersin présenter comme remplaçant de son dits fils, ledit sieur Lan et le dit Lan vouloir servir dans l'armée de réserve pour et en remplacement dudit Hambersin. Et ont les parties comparantes à nous exhibés un certificat du conseil de milice séant à Charleroi, portant que ledit remplaçant a été approuvé et une quittance du receveur général à Charleroi, constatant qu'il a été par ledit Aimé Joseph Hambersin, versé à son bureau la somme de 25 florins.

Et après que nous avons expliqué aux comparants les obligations auxquelles ils s'assujettissaient respectivement et que nous leur avons particulièrement mis sous les yeux le contenu de la loi, ils sont convenus en notre présence comme suit, savoir :

- Que le dit Lan s'oblige à remplacer dans l'armée de réserve ou dans la milice ou tout autre service quelconque, sous quelle dénomination que ce soit ledit Hambersin et à remplir pour lui toute ses obligations de service militaire et de telle manière que ledit Hambersin ne soit nullement inquiété, poursuivi, ni recherché à se sujet, par quel gouvernement que ce soit aux conditions ;
- Que la dite veuve Hambersin s'oblige à payer audit Lan pour prix de son remplacement **une somme de 708 florins 75 cents** en déduction de laquelle il reconnaît avoir reçu celle de 141 florins 75 cents dont quittance ;
- Et à l'égard des 567 florins restant dudit prix, ladite veuve Hambersin promet et s'oblige d'en faire le paiement à Fleurus en l'étude du notaire soussigné audit sieur Lan ou à ses héritiers ou au porteur de ses pouvoirs, savoir 141 florins 75 cent dans six date des présentes et le restant sera payé par tiers de trois ans en trois ans, à parties dans six mois, avec l'intérêt de 5% l'an.
- Dans le cas que le sieur Lan viendrait à décéder avant le paiement total de ladite somme de 567 florins, sa femme aura droit seulement de lever les intérêts de ladite somme jusqu'à la majorité de ses enfants, lesquels parvenus à cet âge pourront toucher la somme restant à payer provenant de remplacement de leur père et il ne pourra rien

être retenu sur ladite somme dans le cas où ledit Lan ne pourrait obtenir son congé, soit par changement de gouvernement, ou tout autre sujet.

- Il est expressément conditionné entre les parties que **ledit sieur Lan n'aura droit qu'à la somme de 283 florins 50 cents s'il ne sort pas de ses foyers pour icelles en compagnie ou en garnison d'après les ordres du gouvernement.**
- Il est entendu que ladite veuve Hambersin et ses conventions sont acceptées par le remplaçant
 - 1 – que dans le cas où par l'infidélité dudit Lan, la dite Hambersin se trouve obligée à fournir un nouveau remplaçant, ses obligations contractées ci-dessus seraient comme non avenue ;
 - 2 – que dans le cas de désertion dudit Lan, les frais qui feraient la veuve Hambersin pour l'obliger à rejoindre les drapeaux seraient retenus par elle sur les sommes dont vient de s'obliger à faire le paiement et si on ne peut parvenir à le retrouver, ni sa femme, ni ses enfants ne pourront prétendre à aucune somme, mais seront tenus de rembourser à la veuve Hambersin, celle qui auront été payées
- Et finalement, les comparants déclarent qu'à l'exception de tout ce que dessus, il n'a été au sujet mentionné par eux rien donné ou reçu , ni ne sera rien donné ou reçu pendant le temps de service.

A ce faire est intervenue Marie Elisabeth Lebleu, épouse dudit Lan , de lui autorisée, ayant pris connaissance de l'acte ci-dessus déclaré consentir à ce que son dit époux, remplace ledit Aimé Joseph Hambersin.

Dont acte fait et passé à Fleurus, en l'étude le 16 août 1832, en présence des sieurs Jean Baptiste Reumont et Emmanuel Bernard Clarembaux, négociant, domiciliés à Fleurus, témoins requis qui ont signé avec les parties contractantes et moi notaire après lecture faite⁷⁴.

⁷⁴ A.E.M., *Notariat*, n°4.852, notaire Léopold Hubert Misonne, acte du 16 août 1832, acte 180.

Contrat de remplacement : B. Charch remplace L. Prévot
Acte du 14 septembre 1832

Contrat de remplacement - milice nationale – levée de 30.000 hommes.

Par devant Léopold Hubert Misonne, notaire royal à la résidence de Fleurus, canton de Gosselies, arrondissement de Charleroi, province de Hainaut, dûment patenté en vertu de la loi et en présence des témoins ci-après nommés, sont comparus

Léopold Nicolas Prévot, jeune homme, tailleur d'habits, milicien de la levée de 1830, ayant obtenu au tirage au sort le numéro 21 domicilié à **Fleurus**, d'une part ; et le **sieur Bartholomé Charch, dit Charles Cocher, demeurant à Molenbeck Saint Jean**, province de Brabant méridional, d'autre part ; lesquels nous ont déclaré : savoir :

Signalement du remplaçant

Né à Molenbeek Saint Jean, province de Brabant méridional, profession de cocher, âgé de 39 ans, domicilié à Molenbeek, fils de Guillaume Charch et de Marie X, tous deux décédés, marié à Marie Catherine De Craens, demeurant à Molenbeek. Taille : une aune sept palmes huit pouces, cheveux blonds, sourcils idem, yeux gris, nez gros, barbe rousse, menton rond, favoris roux.

Ledit Léopold Nicolas Prévot présente comme son remplaçant ledit Bartholomé Charch et ledit Charch vouloir servir dans la milice nationale pour et en remplacement dudit Prévot et ont les parties comparantes à nous exhibé une quittance du receveur des impositions indirectes et enregistrement au bureau de la ville de Mons, constatant qu'il a été versé à son bureau par ledit Prévot la somme de 30 florins pour indemnité fixée par certificat du conseil de milice de ce jour 13 septembre 1832 et après que nous avons expliqué aux comparants les obligations auxquelles ils s'assujettissaient respectivement et que nous avons particulièrement mis sous les yeux le contenu de l'article 97 et celui des articles 105, 106, 107 et 108 de la loi sur la milice, il sont convenus en notre présence comme suit savoir :

- Que le dit Charch s'oblige à remplacer dans la milice nationale, Léopold Nicolas Prévot, lequel est appelé au service et à remplir pour lui toutes ses obligations dans le service aux condition que ledit Prévot s'oblige de payer audit Charch, acceptant, **une somme d 189 florins** à l'expiration de son terme de service ou de sa réforme et de lui payer les intérêts annuels de ladite somme au vingtième, quels intérêts prendront cours ce jour pour lui être payés dans un an à pareil jour et successivement jusqu'à son congé ou réforme et finalement les comparants déclarés qu'à l'expiration de tout ce que dessus, il n'a été au sujet mentionné par eux, rien donné ou reçu, ou ne sera rien donné ou reçu pendant la durée du service

Dont acte fait et passé en minute à Fleurus en l'étude du notaire Carpent le 14 septembre 1832 en présence des sieur s Joseph Alexis, boulanger et Jean Baptiste Reumon, propriétaire, domicilié à Fleurus, témoins requis qui ont signé avec ledit Prévot et moi notaire (Misonne) ; ledit Charch ayant déclaré de ne savoir signer, après lecture leur faite des présentes.⁷⁵

⁷⁵ A.E.M., *Notariat*, n°4.852, notaire Léopold Hubert Misonne, acte du 14 septembre 1832, acte 197.

**.Remplacement d'Auguste Hanolet par Clément Prémat
Acte du 21 août 1832**

Par devant Léopold Hubert Misonne, notaire royal à la résidence de Fleurus, canton de Gosselies, arrondissement de Charleroi, province de Hainaut, dûment patenté en vertu de la loi et en présence des témoins ci-après nommés

Sont comparus monsieur **Auguste Dieudonné Xavier Hanolet, avocat**, demeurant à Fleurus, lequel est appelé à faire partie de l'armée de réserve sur la **classe de 1826**, ayant obtenu au tirage le numéro 20 d'une part ; et le sieur **Clément Joseph Prémat, tailleur d'habits** aussi domicilié à Fleurus d'autre part.

Lesquels nous ont déclaré savoir ledit Hanolet présente comme son remplaçant dans l'armée de réserve et ledit Prémat servir pour et au nom dudit Hanolet, déclarant être son remplaçant.

Signalement du remplaçant :

Né à Sombreffe, province de Namur, de profession tailleur d'habits, âgé de 26 ans, ayant habité pendant les 18 derniers mois à Fleurus. Fils de Jean Joseph, domicilié à Ligny et de Rosalie Thomas, décédée. Taille : une aune 60 palmes, figure ovale, yeux bruns, nez pointu, bouche moyenne, menton rond, cheveux et sourcils châtons.

Et ont à nous les parties comparante exhibé un certificat constatant que ledit remplacement a été accepté et quittance du receveur comme quoi il a été payé la somme de 30 florins par ledit Hanolet.

Et après que nous avons expliqué aux comparants les obligations auxquelles ils s'assujettissaient respectivement et que nous leur avons particulièrement mis sous les yeux le contenu de la loi, ils sont convenus en notre présence comme suit, savoir :

- Que le dit Clément Joseph Prémat s'oblige à remplacer ledit sieur Auguste Dieudonné Xavier Hanolet pendant tout le temps que ce dernier sera appelé au service sous quelque désignation qu'il puisse être désigné.
- Que ledit Hanolet s'oblige par les présentes de payer audit Prémat **la somme de 378 florins des Pays Bas pour autant que l'ordre de partir l lui donné** par billet ou autrement ait son effet ; laquelle lui sera payé savoir : 47 florins 25 cents le jour de son départ et le restant le jour où ledit Hanolet sera déchargé vis-à-vis du Gouvernement de toute responsabilité. De plus, il s'engage dans le cas à lui payer ou à sa femme 47 cents 25 centièmes à raison de chaque jour de service qu'il fera pour lui et non autrement payable par chaque mois de service, à compter du jour de son incorporation jusqu'à parfait licenciement.
- Il est en tendu que si pour quelque cause que ce soit, le dit Prémat était renvoyé ou autrement que pour un congé ou permission ordinaire, il désisterait (cesserait) de jouir de ladite rétribution de 47 cents 25 centièmes, de laquelle il jouirait de nouveau du jour de son rappel.
- Il est de condition expresse qu'en cas de désertion, non seulement ledit Prémat perdra la somme allouée de 378 florins, mais même les jours perçus jusqu'alors qu'il devra remettre au remplacé ; il en est de même dans tous les cas où le sieur Hanolet serait par la faute dudit Prémat obligé de remettre un autre remplaçant.

- Le dit sieur Prémat sera tenu et obligé à toute réquisition du sieur Hanolet de conster de sa présence au corps.
- Et ont finalement les comparants déclarés qu'à l'exception de tout ce que dessus, il n'a été au sujet mentionné par eux, rien donné ou reçu, ni ne sera rien donné ou reçu pendant le temps du service.

Dont acte fait et passé à Fleurus au domicile du sieur Hanolet le 21 août 1832, en présence des sieurs Etienne Philippart, cultivateur et Philippe Joseph Durllet, propriétaire tous deux domiciliés à Fleurus, témoins requis qui ont signé avec les parties contractantes et nous notaire après lecture faite.⁷⁶

*

**

Remplacement à la garde civique de Clément Hanolet par Adrien Michaux Acte du 15 août 1831

Par devant Léopold Hubert Misonne, notaire à la résidence de Fleurus, canton de Gosselies, district de Charleroi, province de Hainaut, patenté au vœu de la loi, et en présence des témoins ci-après nommés

Sont comparus **Clément Charles Hanolet, propriétaire**, domicilié à Fleurus, lequel fait partie du **premier ban de la garde civique de ladite commune de Fleurus**, d'une part et **Adrien Joseph Michaux, journalier**, domicilié à Fleurus.

Est aussi intervenu Elisabeth Ruidant, épouse dudit Michaux, de lui autorisée, laquelle a déclaré en présence des dits notaire et témoins soussignés qu'elle consentait à ce que sont dit époux remplace dans la garde civique ledit Hanolet ; lesquels nous ont déclaré savoir ledit sieur Clément Charles Hanolet présenter comme **son remplaçant dans le premier ban de la garde civique** et le dit Adrien Joseph Michaux, vouloir servir dans la garde civique ou toute autre garde ou service dont ledit Hanolet pourrait être tenu, déclarant être son remplaçant et ont à nous les parties comparantes déclarés que ledit Adrien Joseph Michaux a été accepté par le conseil cantonal siégeant à Gosselies en date du 9 août 1831.

Et après que nous avons expliqué aux comparants les obligations auxquelles ils s'assujettissent respectivement et que nous leur avons particulièrement mis sous les yeux le contenu de la loi, ils son convenus en notre présence comme suit savoir :

Que le dit Adrien Joseph Michaux s'oblige à remplacer dans la garde civique ledit Clément Charles Hanolet, lequel est appelé au service de la garde civique et à remplir pour lui toutes ses obligations dans ledit service, de même que faire la patrouille lorsqu'il sera rentré dans ses foyers, de manière à ce que ledit Hanolet soit déchargé de tous services quelconques aux conditions :

Que ledit sieur Hanolet s'oblige par les présentes de payer audit Michaux ou son épouse une somme de **330 florins 75 cents** dans les six mois à dater de son entrée au corps sans intérêts ;

⁷⁶ A.E.M., *Notariat*, n°4.852, notaire Léopold Hubert Misonne, acte du 21 août 1832, acte 181.

pour vu toute qu'il sort de son foyer pour aller en compagnie d'après les ordres du Gouvernement.

Il est expressément conditionné entre les parties qu'en cas de désertion dudit Michaux, il ne pourra rien prétendre à la somme ci-avant stipulée.

Et finalement les comparants déclarés qu'à l'exécution de tout ce que dessus, il n'a été au sujet mentionné par eux rien donné ou reçu, ni ne sera rien donné ou reçu pendant le temps du service.

Dont acte fait et passé à Fleurus au domicile dudit sieur Hanolet le 9 août 1831, en présence des sieurs Denys Joseph Demanet et Jean Joseph Nivaille, tous deux domestiques, domiciliés à Fleurus, témoins requis qui ont signé avec ledit sieur Hanolet et nous notaire ; lesdits sieur et dame Michaux ayant déclaré ne savoir écrire ni signé après lecture faite.

Signalement du remplaçant :

Né à Boignée, province de Hainaut, de profession journalier, âgé de 24 ans, ayant habité pendant les 18 derniers mois à Fleurus, fils naturel de Caroline Joseph Michaux, domiciliée à Gilly, profession de journalière.

Taille : une aune 65 palmes et figure ovale, yeux bruns, nez pointu, bouche moyenne, menton rond, cheveux et sourcils châtons.⁷⁷

⁷⁷ A.E.M., *Notariat*, n°4.851, Notaire Léopold Hubert Misonne, acte du 15 août 1831, acte 51.